

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

MÉMOIRE DE MASTER

**Intitulé du Master : Coopération Internationale et Développement Local
(CIDL)**

SUJET :

**L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PECHE ARTISANALE
DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE LITTORALE :
Cas de la commune de MBour**

Présenté par :

M. Ousmane FAYE

Sous la direction de :

M. Abdourahmane BA

Maître de conférences assimilé

Composition du jury :

Prénoms et Noms	Grade	Qualité
M. Cheikh M. S. DIOP	Professeur assimilé à l'UASZ	Président
M. Abdourahmane BA	Maître de Conférences assimilé à l'UASZ	Directeur de recherche
M. Babacar DIOP	Maître de Conférences titulaire à l'UASZ	Membre
M. Baboucar DIOUF	Maître de Conférences titulaire à l'UASZ	Membre

Année académique 2019/ 2020

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

- Ma chère mère Awa FAYE, pour son amour et son soutien indéfectible. Elle n'a ménagé aucun effort pour la réussite de son fils ;
- Mon père Assane FAYE, qui aujourd'hui n'est plus, pour tous les sacrifices consentis pour son enfant. Je prie pour le repos éternel de son âme ;
- Mon guide spirituel et responsable moral, Cheikh Seydi Mouhammadoul Moustapha SY Al Maktoum et à mon inspirateur spirituel Serigne Cheikh Ahmed Tidiane SY Capitaine qui n'ont jamais cessé de nous inculquer la sagesse divine et d'illuminer votre chemin vers le salut.
- Mes frères et sœurs qui m'ont toujours soutenu et encouragé durant toutes mes années d'études.
- Mes intimes amis Ibrahima FAYE et Mamadou NDAO et à tous les membres de la Dahiratoul Moustarchidina wal Moustachidaty plus particulièrement la cellule scolaire et universitaire de l'UASZ.
- Mes camarades de chambre à qui j'ai entretenu de bonnes relations avec et qui ont toujours semé l'entente et la solidarité dans cette sphère universitaire.
- Ma fameuse jumelle et condisciple Awa THIAW.
- Tous ceux qui nous ont chers, ce travail est le vôtre.

REMERCIEMENTS

Je rends Grâce à Allah, le Tout Puissant, qui m'a accordé Ses Bienfaits jusqu'à la réalisation de cette étude. Je veux remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Abdourahmane BA, qui a accepté d'encadrer la rédaction de ce mémoire, nonobstant ses nombreuses contraintes de temps. Ses conseils et sa disponibilité conjugués à une rigueur intellectuelle sans faille, ont contribué à constituer un excellent environnement de travail et un encadrement de meilleure qualité pour concrétiser cette présente étude. Au-delà des liens pédagogiques, il est et restera pour nous une référence en raison de ses qualités humaines et d'homme de science.

Mes vifs remerciements vont également à l'endroit de tous les membres du jury pour avoir accepté de juger ce modeste travail malgré leurs contraintes de temps et leurs lourdes responsabilités.

Je témoigne ma gratitude à l'endroit de tous le corps professionnel du département Langues Etrangères Appliquées (LEA), plus particulièrement à nos professeurs.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à tous les membres du poste de contrôle du quai de pêche de Mbour plus particulièrement à M. Kantara BAMBÀ le responsable chargé de l'informatique et de la statistique, M. Souleye SABALY le chef du poste de contrôle, pour leur collaboration et les informations diverses concernant notre thème de recherche qu'ils nous ont fournies.

Ma reconnaissance et amitié vont à l'endroit de tous mes camarades de promotion pour leur amabilité et leur solidarité durant tout le cursus universitaire.

Je tiens à témoigner également ma gratitude et ma reconnaissance aux personnes suivantes pour leur soutien dans la réalisation de ce mémoire :

A M. Adama SALL, le président du quai de pêche qui m'a mis en contact avec les agents du quai de pêche.

A M. Moustapha SENHOR, le coordonnateur du CLPA de Mbour et à tous les membres du CLPA qui ont également accepté de collaborer pour la réalisation des études de terrain.

A tous les acteurs qui ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions. Leur disponibilité et leur esprit coopératif durant tout le long de cette recherche ont grandement facilité la recherche.

Je ne saurais terminer sans adresser mes chaleureux remerciements à ma famille, pour tout leur soutien dès le bas âge. Vos sacrifices consentis sont le fruit de ce mémoire.

LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line

AFTU : Association de Financement des professionnels du Transport Urbain

AIBD : Aéroport International Blaise Diagne

ANAT : Agence National d'Aménagement du Territoire

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APPA : Association des Pêcheurs de la Pêche Artisanale

APRAPAM : Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale de Mbour

BSH : Banque de l'Habitat du Sénégal

CAEP : Centre de l'Assistance de Vulgarisation et d'Expérimentation pour la Pêche

CLPA : Conseil Local de la Pêche Artisanale

CPPAM : Coalition des Professionnelles de la Pêche Artisanale de Mbour

DPM : Direction des Pêches Maritimes

FAF : Fonds d'Appui et de Fonctionnement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FENAGIE : Fédération Nationale des Groupements d'Intérêt Economique de Pêcheurs

FENAMS : Fédération Nationale des Mareyeurs du Sénégal

FENATRAMS : Fédération Nationale des Femmes Transformatrices de Produits Halieutiques et de Micro Mareyeuses du Sénégal

FENATRAPOMER : Fédération Nationale des Transformateurs des Produits de la Mer

GIE : Groupement à Intérêt Economique

GPS : Global Positioning System

INN : Pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée

ISO : International Organization for Standardization

JICA : Japan International Cooperation Agency

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

PA : Pêche Artisanale

PAD : Port Autonome de Dakar

PI : Pêche Industrielle

PIB : Produit Intérieur Brut

PROMOVILLE : Programme de Modernisation des Villes

RN1 : Route Nationale 1

SAPCO : Société d'Aménagement de la Petite Côte

SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SCS : Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS)

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès

UE : Union Européenne

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UNAGIEMS : Union Nationale des Groupements d'Intérêt Economique des Mareyeurs du Sénégal

UNAPAS : Union Nationale des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal

WWF : World Wide Fund

ZEE : Zone Economique Exclusive

Résumé

La pêche maritime artisanale sénégalaise revêt une importance économique et sociale non négligeable dans ce pays, mais aussi à l'échelle de la sous-région. Depuis des décennies, elle a fait preuve de dynamisme remarquable dans le développement socioéconomique du Sénégal, tant du point de vue des débarquements que dans la création d'emplois et de richesses.

La ville de Mbour, située au cœur de la petite côte, constitue un levier très fondamental pour la pêche au Sénégal. Depuis sa création, le quai de pêche offre, à la commune de Mbour, l'opportunité de s'ouvrir vers le marché de l'intérieur et dans la sous-région. Cette évolution a donné naissance au mareyage et à la modernisation de la transformation des produits halieutiques. C'est ainsi que la pêche s'est placée au-devant des chaînes d'activités économiques de la commune de Mbour devant le tourisme, le commerce, le transport et l'agriculture.

La pêche artisanale dans la commune de Mbour apparaît comme une stratégie de moyens de subsistance et de soutien à la croissance économique locale et nationale et comble l'insuffisance productive des autres secteurs. Aujourd'hui, la pêche artisanale fait vivre des milliers d'hommes qui dépendent et contribuent grandement à la lutte contre la dépendance alimentaire en protéines dans les autres contrées du pays.

La gestion des ressources halieutiques fait face à une situation critique qui risque d'hypothéquer l'avenir du secteur notamment l'exploitation du juvénile, le non-respect des textes, la faiblesse du système de contrôle. Par contre, il n'en demeure pas moins que des initiatives et des mesures soient prises pour s'assurer d'une gestion durable des ressources halieutiques. C'est ainsi que l'Etat, en collaboration avec les acteurs locaux mettent en place la cogestion des ressources pour partager les responsabilités et de redynamiser le secteur.

Mots-clés : pêche maritime artisanale, mareyage, développement socioéconomique, ressources halieutiques, gestion des ressources, cogestion, ...

Abstract

Senegalese artisanal maritime fishing is of considerable economic and social importance in this country, but also in the sub-region level. For decades, it has shown remarkable dynamism in the socio-economic development of Senegal, both from the point of view of landings and in creation of wealth.

Mbour city, located in the heart of the small coast, is a fundamental level for fishing in Senegal. Since its creation, the fishing wharf has offered opportunity of the municipality of Mbour to open up to the internal market and in the sub-region. The development has given rise to the fish trading and modernization of the processing of fishery products. This is how fishing is coming above the chains of economic activities of the municipality of Mbour before tourism, trade, transport and other sectors.

Artisanal fishing in the municipality of Mbour is seen as a strategy of livelihoods and support local and national economic growth and fills the productive gap in other sectors. Today, artisanal fishing sustains thousands of men who depend on it and contributes greatly to fight against protein dependence in other parts of the country.

The management of fisheries resources is facing a critical situation that risks mortgaging the future of the sector especially the exploitation of juveniles, the failure to comply with the texts and the weakness of the control system. However, the fact remains that initiatives and measures are being taken to ensure sustainable management of fisheries resources. This is how the State, in collaboration with local actors, sets up the co-management of resources to share responsibilities and revitalize the sector.

Keywords: Artisanal maritime fishing, Wholesale, Socio-economic development, Fisheries resources, Management of resources, Co-management

AVANT PROPOS

A Ziguinchor, la formation universitaire accorde une place importante à la recherche d'où la structuration en Unité de Formation et de Recherche (UFR). Dès la première année à l'université, les étudiants sont préparés à identifier et à traiter des thèmes de recherche. Ils sont également formés sur les techniques de recherches qui correspondent à leur domaine.

Mon choix de travailler sur l'impact de la pêche artisanale est basé sur plusieurs raisons. Les ressources halieutiques sont aujourd'hui surexploitées. Or, nul n'ignore le rôle socioéconomique de la pêche dans le monde plus particulièrement dans les zones littorales. Sur ce, il urge de trouver des solutions face à une crise imminente. Ce travail de recherche est une contribution à la recherche sur la pêche artisanale à travers le degré d'implication de la population et l'analyse de ces résultats générés dans la commune de Mbour.

De nos jours, les nombreux moyens déployés pour exploiter les ressources maritimes ne garantissent pas toujours un développement durable ; aussi la politique menée risque de compromettre l'espoir des acteurs locaux. Quelles sont les raisons ? Les techniques adoptées ne sont-elles pas à l'origine ? N'est-elle pas la responsabilité de l'Etat dans sa politique de gestion ? N'est-elle pas une responsabilité partagée entre l'Etat et les acteurs de la pêche ?

Voilà autant de questions qui feront l'objet d'analyse dans ce travail de recherche.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
Cadre théorique.....	3
Cadre d'analyse.....	8
Cadre méthodologique.....	12
PREMIERE PARTIE : Présentation de la zone d'étude.....	16
Chapitre I : Aspects sociodémographiques.....	16
Chapitre II : Aspects physiques.....	24
Chapitre III : Dynamisme des activités économiques urbaines.....	26
DEUXIEME PARTIE : Tâches des principaux acteurs de la pêche artisanale.....	31
Chapitre I : Les pêcheurs.....	31
Chapitre II : Les mareyeurs.....	36
Chapitre III : Les femmes transformatrices.....	40
TROISIEME PARTIE : Retombées économiques et impacts sociaux de la pêche artisanale.....	45
Chapitre I : Retombées économiques.....	45
Chapitre II : Impacts sociaux.....	50
Chapitre III : Enjeux, mesures politiques de gestion durable et recommandations.....	52
CONCLUSION GENERALE.....	64

INTRODUCTION GENERALE

L'économie sénégalaise s'est, depuis longtemps, reposée sur l'agriculture. Mais, la succession des années de sécheresse, la détérioration des termes de l'échange, la dégradation des matières premières font que notre pays compte beaucoup sur la pêche afin d'améliorer sa balance commerciale jugée déficitaire. C'est ainsi que le secteur de la pêche s'est vite placé au premier rang de l'économie du pays.

La pêche est une activité qui revêt une importance économique, sociale et culturelle. Au Sénégal, elle est une composante essentielle du développement local. Elle occupe également une place prépondérante dans la politique publique de création d'emplois, plus particulièrement la pêche artisanale. Elle joue un rôle stratégique dans la stabilité économique et dans la sécurité alimentaire et sociale, en termes de création d'emplois, de richesse et d'équilibre de la balance commerciale.

La pêche maritime est structurée autour de deux types : la pêche industrielle (PI) totalement tournée vers l'exportation (avec une part de 24% des débarquements) et la pêche artisanale (PA) qui assure 76% des mises à terre et fournit 94% des 600 000 emplois directs ou indirects. Elle contribue à hauteur de 7,1 % au PIB. En plus de sa contribution aux exportations (21614 tonnes réparties en produits transformés (92%) et frais (8%)), la pêche artisanale contribue à la sécurité alimentaire (56% des débarquements et 48% des 38 924 tonnes soit par fumage, soit braisage, soit séchage au sel, transformé artisanalement au Sénégal).¹

Sur la petite côte, plus particulièrement dans la ville de Mbour, la pêche contribue largement à la vie des populations. Elle occupe une place primordiale dans le développement économique et social de la ville et est placée au premier rang en matière de production et d'exportation de ressources halieutiques. Au niveau du département, Mbour assure à lui seul les 90% des mises à terre de la région et contribue à hauteur de 40% de la production nationale. Cette position de leader que jouisse le moteur de la petite côte est liée à sa disposition géographique qui lui a offert d'énormes atouts. Son positionnement sur la côte sénégalaise lui confère également une surabondance et une diversité des espèces côtières plus particulièrement le pélagique.²

Elle participe aussi à la stabilité socioéconomique d'une bonne partie des communautés du littoral regroupant les principaux acteurs de la chaîne de valeur (pêcheurs, mareyeurs, transformatrices), en plus des dynamiques annexes allant des porteurs, des micro-mareyeurs,

¹ DMP, 2018 : « Résultats généraux des pêches maritimes », p 212-223

² ANSD, 2015 : « situation économique et sociale régionale 2013 », rapport annuel, p.14.

des transformatrices et autres acteurs connexes : charretiers et détaillants dans les marchés urbains et ruraux, notamment, dans les quais de débarquement. Les produits transformés sont plus faciles à exporter vers les pays de la sous-région.

Malgré son importance, le secteur est soumis à des problèmes divers et multiples. La pêche est menacée par une forte pression exercée sur la ressource qui est par conséquent à l'origine d'une baisse des résultats de production. A l'heure actuelle, ce secteur souffre d'une mauvaise gouvernance des pêcheries qui risquent d'entraîner des conséquences néfastes sur l'avenir de la pêche et créer des déséquilibres dans l'économie de la commune de Mbour. Cependant, face à cette situation, il urge d'entreprendre des actions devant rendre plus sûre les activités de la pêche artisanale et des mesures de conservation de la ressource seront pertinentes pour revivifier le secteur.

Cependant, notre première partie sera focalisée sur la présentation de la zone d'étude pour aborder quelques aspects que renferme la commune. Ensuite, dans la deuxième partie seront présentées les différentes tâches des principaux acteurs de la pêche artisanale afin d'étudier leurs domaines de compétences. Enfin, la troisième partie s'attachera aux retombées économiques et aux impacts sociaux de la pêche artisanale pour analyser les tenants et les aboutissants des résultats et des enjeux qui secouent le secteur.

I. Cadre théorique

1. Problématique

Malgré son importance sur le plan économique, social et culturel en Afrique et particulièrement dans la zone littorale sénégalaise, la pêche artisanale demeure le parent pauvre des politiques de développement.

Cependant, depuis près de trois décennies, le secteur de la pêche connaît de sérieux problèmes liés à la raréfaction des ressources. A Mbour, différentes études ont montré que les stocks pélagiques constitués essentiellement de sardinelles, de sardines, de maquereaux ainsi que les stocks démersaux constitués d'espèce nobles à forte valeur commerciale, notamment comme les mérours, les dorades, entre autres, ont vu leurs débarquements baissés drastiquement. Cette situation s'expliquerait par la forte pression exercée par les pêcheurs artisanaux et industriels sur ces ressources, d'une part, et la dégradation croissante des habitats marins et côtiers du fait de l'activité anthropique et de l'érosion côtière naturelle, d'autre part.

En outre, les modalités courantes de gestion des pêches mis en œuvre au Sénégal n'ont pas pu s'adapter aux pêcheries artisanales qui n'ont cessé de poser des problèmes de suivi et d'évaluation insoluble et semblent être réduites à des systèmes isolés d'extraction de ressources alors qu'elles doivent être considérées comme des systèmes intégrés, diversifiés, pourvoyeurs de services durables.

Aujourd'hui, nous constatons que les contraintes majeures hypothèquent l'exploitation durable des ressources halieutiques. Ainsi, devant ces difficultés et les enjeux du développement durable de la pêche artisanale, une réflexion profonde doit être menée pour instituer un modèle de gouvernance approprié et adapté aux pêcheries maritimes du Sénégal en général et de la pêche artisanale en particulier qui constitue un enjeu pour la réalisation des OMD dans le secteur des pêches maritimes.

Près des trois quarts des stocks de poissons utilisés à travers le monde sont aujourd'hui exploités à leur maximum, surexploités ou menacés de disparition et l'Afrique est le continent qui en souffre le plus. Le pillage des ressources à travers la pêche illicite non déclarée et non règlementée, et de certaines pratiques de la pêche artisanale mettent aujourd'hui en péril le suivi des communautés de pêcheurs et constituent l'une des plus grandes menaces de l'avenir des générations futures.

Le besoin est ainsi apparu de promouvoir des initiatives visant à mieux évaluer les performances économiques et sociales de la pêche artisanale afin d'assurer un meilleur ancrage

dudit secteur dans les politiques de développement, notamment, la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

C'est ainsi que certains organismes tels que l'Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale de Mbour (APRAPAM) organise durant ces dernières années des panels composés de spécialistes des différents aspects de la gouvernance, de la gestion des pêcheries et des acteurs professionnels de la pêche artisanale pour réfléchir sur les orientations d'axes stratégiques.³ Ces dernières pourraient être prises pour asseoir une bonne gouvernance du secteur des pêches maritimes du Sénégal et principalement pour le sous-secteur de la pêche artisanale.

Autant d'efforts fournis qui devraient permettre d'espérer des lendemains meilleurs surtout pour la pêche artisanale où l'accès libre à la ressource constitue l'une des principales causes de diminution des ressources halieutiques.

Mais, au-delà de la description de l'état actuel des ressources maritimes et de l'appréciation que nous venons de porter sur ces stratégies de gestions, il serait intéressant de faire ressortir le niveau de perception des acteurs à la base.

Pour mieux aborder ce travail de recherche, des interrogations s'imposent. Partant de toutes ces remarques, force est de noter les difficultés de la pêche artisanale qui ne cessent de résister pour assurer sa survie. Ainsi, est-il important de se pencher sur l'apport de la pêche artisanale dans le processus de développement de cette partie du pays ? D'où cette préoccupation majeure qui portait sur l'impact social et économique de cette pêche artisanale à Mbour. Il faut alors s'intéresser à des questionnements permettant de répondre à cette problématique.

- ✓ En quoi consiste le degré d'implication des acteurs de la pêche artisanale dans le développement de la commune de Mbour ?
- ✓ Quels sont les enjeux qui risquent d'entraver l'épanouissement de ce secteur ?

Nous avons l'espoir que ce travail de recherche contribuera, entre autres résultats, à mieux cerner les éléments nécessaires pour s'assurer d'un développement local durable dans les zones littorales plus particulièrement dans la ville de Mbour.

³ www.aprapam.org. <https://www.aprapam.org/presentation-aprapam> (consulté le 21/01/2021 à 01:21)

2. Justification et pertinence du sujet :

Plusieurs raisons nous ont amené à porter la réflexion sur ce type de sujet. Ainsi, deux raisons essentielles nous marquent le plus :

- ✓ On a eu à pratiquer la pêche artisanale durant les grandes vacances pendant des années. Etant une activité passionnante, cela mérite que nous creusions davantage.
- ✓ Une grande partie de la population de Mbour s'est fortement concentrée sur cette activité. La découverte de l'intérêt que portent les pêcheurs mbourais sur ce secteur suscite notre curiosité.

Ce thème de recherche choisi est d'une importance capitale, car il permet de faire une analyse de l'implication de la pêche artisanale dans le processus de développement de la zone du littoral. Ainsi, il serait d'une importance à la fois scientifique, sociale et économique.

La pertinence scientifique de ce travail réside dans le fait qu'il répond à une problématique majeure de recherche. Ce sujet survient au moment où d'importantes réflexions sont menées autour de la pêche artisanale en vue de répondre de manière scientifique aux préoccupations liées au développement de la zone du littoral. Partant de ce principe, nous pouvons dire que ce thème compte apporter sa contribution à la communauté scientifique et universitaire.

Quant à la pertinence sociale et économique, nous envisageons que l'analyse de l'impact socio-économique de la pêche artisanale dans le développement de la zone littorale contribuerait positivement à l'amélioration des conditions de vie sociale et économique des populations littorales. Car il favorise une exploitation des ressources halieutiques conformant aux lois et règlements en vigueur.

3. Objectifs de la recherche

Compte tenu de toutes les préoccupations évoquées plus haut, l'objectif général de notre recherche est d'analyser l'impact socioéconomique de la pêche artisanale dans la ville de Mbour. Pour les objectifs secondaires, il serait question de montrer, d'abord le degré d'implication des acteurs de la pêche artisanale au processus de développement de la zone littorale, puis analyser les enjeux qui peuvent menacer sa survie.

4. Le choix du lieu d'enquête

Le choix de la ville de Mbour comme lieu d'enquête s'explique par :

- Son quai de pêche est le deuxième quai de débarquement des ressources halieutiques au Sénégal en termes de résultats.⁴
- Son épanouissement dépend en grande partie des activités maritimes, vu qu'il est doté de conditions naturelles très favorables et d'une permanence d'activités liées à la pêche.
- Son identification parmi les zones les plus touchées de la petite côte par la diminution des ressources halieutiques causée surtout par l'importance de la pêche aux juvéniles.
- Sa situation géographique dans la zone littorale qui fait de lui une zone très attractive au regard des organismes internationaux, tels que le WWF et l'UICN.

5. Hypothèses de recherche

La préoccupation majeure de la recherche nous conduit à cette principale hypothèse :

La ville de Mbour s'est fortement mise sur la pêche artisanale pour redynamiser son économie et sa population active.

Et ces deux hypothèses secondaires suivantes peuvent en être déduites :

- ✓ Les acteurs de la pêche artisanale ont bien participé au développement local de leur commune.
- ✓ L'application de mesures de gestions efficaces est nécessaire pour garantir la survie des ressources halieutiques.

6. La revue de la littérature

Cette recherche documentaire nous permettrait de faire l'état des connaissances sur le phénomène à étudier afin de voir comment les écrits antérieurs ont abordé cette question. C'est dans ce même sillage que nous pouvons orienter notre recherche. Elle nous permet de comprendre les différents aspects de la pêche artisanale au Sénégal et sa contribution dans l'économie ainsi que les problèmes auxquels elle est confrontée. Les sources de nos informations découlent essentiellement de plusieurs ouvrages spécialisés, de mémoires, ainsi que des rapports et de cours sur les questions de recherches inhérentes à notre domaine d'étude.

⁴<https://www.carnetdescapades.com/afrique/senegal/mbour-kayar-djiffer-retour-peche.html>
(Consulté le 25/02/2023 à 01h :08)

Ainsi, pour bien mener notre recherche, il serait pertinent de la subdiviser en trois rubriques fondamentales : l'importance de la pêche artisanale, la gestion des ressources halieutiques et les politiques d'aménagement des pêcheries artisanales.

Le collectif des pêcheurs artisanaux du Sénégal, dans son programme de mise en œuvre des moyens indispensables pour surmonter les obstacles vers un développement durable de la pêche, a illustré l'importance de la pêche artisanale dans son apport à la sécurité alimentaire des populations et à la réduction de la pauvreté. Au-delà de son importance à la couverture alimentaire et à la réduction de la pauvreté, elle contribue exponentiellement à la croissance économique nationale par le biais du PIB. La FAO, dans son rapport de 2006 à Rome souligne que : « la contribution du secteur des pêches au PIB normalement oscille entre 0,5 et 2,5 pour cent mais, dans certains pays elle peut atteindre 7 pour cent, comme c'est le cas du Sénégal, où les pêches sont un secteur économique-clé, qui le compare aux autres secteurs de l'économie nationale ».⁵

Moustapha DEME et Moustapha KEBE quant à eux, accordent un avantage aux accords de pêches et aux licences de pêches aux bateaux. Ceux-là contribuent aux recettes de l'Etat et qui donnent lieu à une série de contreparties économiques, commerciales et techniques.⁶ A cela s'ajoutent les redevances perçues lors de l'octroi des licences de pêches aux bateaux, les amendes occasionnées par les infractions à la réglementation et les taxes parafiscales.

En ce qui concerne la gestion des ressources halieutiques, beaucoup de spécialistes de la pêche ont marqué leurs empreintes pour mener une gestion efficiente des ressources. De ce fait, face à la mauvaise gestion de ces dernières, une réflexion profonde a eu lieu lors du panel de l'APRAPAM pour instituer un modèle de gouvernance appropriée et adaptée aux pêcheries maritimes du Sénégal en général et de la pêche artisanale en particulier qui constitue un enjeu pour la réalisation des OMD dans le secteur des pêches maritimes.⁷

Pour assurer une bonne gestion, des quais de pêche ont été initiés pour faciliter l'accès de plusieurs villages de pêcheurs aux commodités pour une bonne commercialisation des produits. Cependant, le rapport de l'APRAPAM publié en 2014 intitulé « les menaces sur la

⁵ FAO « Accroissement de la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire », Rapport de recherche ISSN n°1020-5306. Rome, 2006, p.10.

⁶ DEME Moustapha et KEBE Moustapha « revue sectorielle de la pêche au Sénégal : aspects socio-économiques », Rapport de recherche, Dakar : CRODT, 2000 46 pages.

⁷ A.P.R.A.P.A.M. « Quelle Gouvernance pour la pêche artisanale ? », rapport de recherche, Mbour, n°3, 2013, 25 pages.

contribution de la pêche à la sécurité alimentaire »⁸ met l'accent sur la surexploitation des produits halieutiques et la concurrence très serrée du marché local et les usines exploitations. Outre, l'offre est orientée de plus en plus vers les usines d'exportations au détriment des marchés locaux. Ce phénomène risque d'impacter négativement sur l'existence de ses activités et réduit considérablement sa contribution à la sécurité alimentaire.

Quant à la politique d'aménagement, les spécialistes du secteur de la pêche en ont largement donné des stratégies pour garantir une pêche responsable et durable. L'ANSD-2020 (Agence Nationale de la Statistiques et de la Démographie) souligne que les acteurs du secteur visent à promouvoir les actions et moyens nécessaires au bon développement des différents segments de l'économie halieutique nationale. Ainsi, ils s'engagent à renforcer les efforts de surveillance des pêches en créant des postes de contrôles localisées au niveau des sites de débarquements des pirogues.⁹

Cependant, le CAEP (Centre de l'Assistance de Vulgarisation et d'Expérimentation pour la Pêche) se base sur trois objectifs pour contribuer à la politique d'aménagement. D'abord ; il vise à assurer l'équipement des pêcheurs en moteurs, filets et matériels de pêche ; ensuite expérimenter et vulgariser tout matériel et technique de pêche ; et enfin développer et promouvoir des activités de pêches artisanales. En outre, ces objectifs permettraient un meilleur système d'exploitation des ressources halieutiques et d'élargissement du secteur.¹⁰

II. Cadre d'analyse

Avant de pouvoir dégager la méthodologie élaborée, nous allons, dans cette partie, définir certaines notions essentielles afin d'éviter toute équivoque.

1. Développement

Le développement est assimilable à la croissance économique avec une répartition équitable du bien-être matériel et social. Favreau (2000) cité dans Ba (2006), perçoit le développement comme étant une mobilisation économique, sociale et culturelle des potentialités d'une entité donnée autour d'objectifs précis.¹¹ Cependant, tous ces qualificatifs accolés au terme

⁸ A.P.R.A.P.A.M. « Les menaces sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire », rapport de recherche, Mbour, 2014, 9 pages.

⁹ ANSD « Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018 », rapport annuel, 2020, p. 245-246

¹⁰ DEME Moustapha et KEBE Moustapha « revue sectorielle de la pêche au Sénégal : aspects socio-économiques », Rapport de recherche, Dakar : CRODT, 2000, 46 pages

¹¹ BA Boubacar « Territorialisation du développement locale : impensés, cheminements, enjeux et limites d'un concept et d'une approche », rapport, 2006, 95 pages.

développement traduisent la nécessité d'intégrer de nouvelles dimensions dans le processus de développement qui doit bénéficier à l'ensemble des populations.

La notion de « développement local » recouvre une approche territoriale de la conception et de la mise en œuvre des projets de développement économique et social par les populations à travers les organisations locales.¹² Il implique l'amélioration du niveau du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activités. Il propose une approche globale, intégré, communautaire et horizontale du développement d'un territoire.

Le développement local fait de la place à la participation des communautés dans la gestion de leur milieu, à travers des projets structurants qui leur donnent les possibilités d'épanouissement individuel et collectif.¹³

Le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

Au sommet de Montréal (2002), le développement local se comprend comme étant la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelles, sociales, individuelles ...). Cela peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il est défini en ces termes : «Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents».¹⁴ En d'autres termes, le développement local repose sur l'engagement des citoyens locaux à mener dans leur terroir des actions probants tendant à améliorer les conditions de vie des habitants locaux.

Selon Boubacar BA (2006), le projet de développement était de promouvoir le développement économique et social local à travers la responsabilisation des collectivités

¹² KOITA Oumy Makalo « Incidences des activités socio-économiques sur la pêche artisanale et la promotion de bonnes mesures de gestion des pêcheries dans l'estuaire de Tabounsou en Guinée », Mémoire de maîtrise. Géographie, Montréal : université du Québec, 2017, p.24

¹³ BA Boubacar « Territorialisation du développement locale : impensés, cheminements, enjeux et limites d'un concept et d'une approche », rapport, 2006, 95 pages.

¹⁴ Sommet de Montréal « La représentation des citoyens et citoyennes et les mécanismes de consultation et de participation », rapport, 2002, 10 pages.

locales. Pour cela, l'Etat s'engage avec l'appui des partenaires au développement à mettre en œuvre des programmes contribuant à l'insertion économique, sociale et culturelle des populations dans le cadre des stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté. C'est à cet effet que plusieurs projets et programmes d'appui à la décentralisation et au développement local ont été mis en œuvre sur l'étendue du territoire national.

Quant à la notion de développement durable, elle revêt un cachet multiforme. Cependant, elle peut être conçue comme un processus qui vise une amélioration durable et équitable du bien être humain au travers de la couverture des besoins essentiels.

Le développement durable est une approche qui réconcilie les dimensions économiques sociales et environnementales du développement. Il concourt à l'autonomie des populations et au développement du territoire. Pour qu'il y ait un développement durable, il est nécessaire de mettre en exergue onze indicateurs fondamentaux :

- 1- Une approche verticale (au niveau interne) ;
- 2- Une approche horizontale (avec les acteurs internationaux) ;
- 3- Le diagnostic territorial : un outil d'aide à la décision, également utilisé pour légitimer une démarche globale ou comme outil de médiation et de dialogue entre acteurs ;
- 4- Un développement intégré et durable ;
- 5- Des critères de développement durable appliqués aux actions de coopérations internationales ;
- 6- Intégrer des critères de participations pour favoriser l'appropriation et pérenniser les acquis ;
- 7- Intégrer les critères environnementaux pour maîtriser l'empreinte écologique aux niveaux local et global ;
- 8- Intégrer les critères sociaux pour agir contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement ;
- 9- Intégrer les critères de droits humains pour renforcer les droits de l'humanité ;
- 10- Intégrer les critères économiques pour répondre aux besoins urgents tout en préservant le long terme ;
- 11- Intégrer les critères culturels pour préserver la diversité culturelle.

Le développement est devenu aujourd'hui un véritable enjeu politique mondial. Il se présente comme un phénomène dynamique complexe et multidimensionnel.

2. Zone littorale

Dans le dictionnaire aquaportail, le concept « littoral » est défini comme étant la zone terrestre et aquatique proche de la rive d'un océan, d'une mer, d'un lac ou des berges d'un fleuve ou d'une rivière.¹⁵ Il constitue la zone de transition entre les systèmes terrestres et marins, divisés en plusieurs étages : supralittoral, médiolittoral, infralittoral, circalittoral. Il identifie la zone de contact entre la mer et la terre, qualifiant un rivage ou une côte, la ligne côtière. La variété biologique et l'unicité des écosystèmes qui composent la côte en font un lieu de grande valeur écologique, avec une diversité considérable. En outre, il est essentiellement caractérisé par des valeurs sociales, économiques, culturelles, esthétiques et patrimoniales, des potentiels et diversités biologiques des ressources naturelles.

La zone littorale offre un espace euphorique pour les populations. Par ailleurs, la zone littorale sénégalaise qui s'étend sur 718 km¹⁶, correspond à la façade maritime de six régions administratives et côtières du Sénégal¹⁷. Elle est composée de différentes côtes réparties comme suit :

La grande côte du Sénégal est une section du littoral situé au nord de Dakar, entre la presqu'île du Cap-Vert et l'embouchure du fleuve Sénégal. Elle est désignée ainsi en opposition à la Petite côte, la partie du littoral située au sud de Dakar et qui se prolonge jusqu'au Sine-Saloum. Derrière ces dunes, les Niayes, les cultures maraîchères qui approvisionnent Dakar, s'abritent du vent. La grande côte est moins peuplée et moins urbanisée que la Petite côte.

La presqu'île du Cap-Vert est située à l'extrême Ouest du continent africain et marque la frontière entre la Grande côte au nord et la Petite côte au sud, délimitée par la pointe des Almadies au nord-ouest et le cap Manuel au sud-est. Elle est une zone à côtes escarpées bordées de falaises et d'îles : les points de pêche sont presque tous localisés dans les criques et baies à plage sableuse de la côte.

La Petite-Côte du Sénégal s'étend de Bargny à Joal-Fadiouth et est caractérisée par l'existence de plage de sables fins et une température douce qui lui ont donné sa vocation touristique. Elle bénéficie d'un climat assez agréable grâce à sa position géostratégique. Les

¹⁵ www.aquadocs.org/discover

¹⁶ Moustapha TINE : « Analyse des impacts socio-économiques et spatiaux du PAPA-SUD dans la petite ; cas de Mbour et Joal » UGB de Saint-Louis, page 2009, Mémoire online : https://www.memoireonline.com/04/10/3365/.m_Analyse-des-impacts-socio-economiques-et-spatiaux-du-PAPA-SUD-dans-la-Petite-Cte-cas-de-Mbour-et4.html

¹⁷ Les 6 régions : Saint Louis, Louga, Dakar, Thiès, Fatick et Ziguinchor.

principaux sites sont, du nord au sud : Toubab Dialaw, Ndayane, Popenguine, Guéréo, Somone, Saly Portudhal, Mbour (plus grande ville de la côte et important port de pêche), Warang, Nianing, Mbodiène, Ngazobil, et les villages de Joal et Fadiouth.

Le Saloum est situé entre le nord de la Gambie et le sud de la Petite-côte du Sénégal. Il est doté d'une riche variété de paysages (marigot, forêts, mangroves, lagunes, cordon sableux, ...). Il est important de souligner la part des déterminismes historiques et sociaux dans l'aménagement par les hommes de ce milieu particulier d'estuaires.

La Casamance est traversée d'est en ouest par le fleuve de la Casamance long de 300km. Elle constitue une véritable source de vie de cette région méridionale du Sénégal. Ses principaux affluents sont Diouloulou, le Bolong de Kamobeul et le Soungrougrou.

Cependant, le littoral est une zone très attractive par rapport au reste du pays. Sa diversité naturelle fait rêver les habitants vivant dans l'intérieur et les extrémités du pays. Aujourd'hui, une forte concentration des autochtones est notée sur le littoral. Cette concentration s'explique par la présence de ressources de la mer, le développement de nombreuses activités liées à la mer.

III. Cadre méthodologique

Cette étude sur les impacts socioéconomiques de la pêche artisanale dans le développement de la ville du littoral se limite à la collectivité locale de Mbour. Le développement économique et social de cette collectivité est en grande partie tributaire du dynamisme des activités de pêches. Cependant, avant d'analyser les impacts de la pêche dans l'économie locale de la commune et les contraintes qui risquent d'entraver le développement de ce secteur aussi important pour les habitants du littoral, il faut au préalable présenter le travail effectué sur le terrain.

1. Déroulement de l'étude

Cette recherche s'est déroulée dans le quai de pêche de Mbour. Il faut rappeler que les données recueillies concernent la période (2014-2020). D'abord, nous avons opéré une visite sur le site suivie d'une enquête préliminaire qui consiste à une prise de contact avec les personnes ressources. Cette visite nous a permis d'examiner les changements menés au niveau de la pratique des activités de la pêche artisanale ainsi que son impact dans l'économie locale.

Dans cette recherche, la dimension de l'approche quantitative nous semble plus appropriée pour recueillir plus de données sur les différentes activités de la pêche artisanale et de générer

des connaissances sur l'état des ressources halieutiques, sur l'atout des habitants de la petite côte et sur les comportements des acteurs de la pêche. Les comportements de ces acteurs ont été aussi étudiés dans la commune de Mbour en vue d'appréhender les phénomènes de dégradation des ressources halieutiques liées à leur agissement.

Le diagnostic du secteur de la pêche artisanale dans la zone littorale de Mbour a été réalisé dans la période du 16 octobre 2021 au 29 novembre 2021. Sur la démarche, plusieurs étapes ont été nécessaires pour analyser les problématiques en lien avec la pêche artisanale et ses activités connexes. Cette recherche vise à identifier et à catégoriser les énoncés déclarés par les pêcheurs, les mareyeurs et les transformatrices en termes d'enjeux et de défis du secteur de la pêche artisanale.

2. Entretiens exploratoires avec les acteurs de la pêche artisanale

Parallèlement à la recherche documentaire, nous avons mené des entretiens exploratoires auprès de certaines personnes ressources. Nous avons privilégié l'entretien semi-directif. Dans ces cas de figures, on recadre la personne interrogée, on reste dans le thème du guide d'entretien. Celui-ci est constitué de sous thèmes.

Ces entretiens ont apporté leurs fruits, grâce au soutien des différentes catégories de personnes qui travaillent dans ce secteur. Elles constituent essentiellement des acteurs de la pêche à savoir des mareyeurs, des pêcheurs et des femmes transformatrices, mais aussi le personnel administratif du quai de pêche et des membres du CLPA de Mbour.

Une prise de contact initiale avec les autorités locales et certaines couches de la société de la zone d'étude a été effectuée dans la période du 16 au 18 octobre 2021 en vue de planifier les entrevues avec certains acteurs de la filière de la pêche artisanale. Ce groupe est essentiellement formé de communautés de pêcheurs, d'organisations paysannes de pêcheries, de services centraux et déconcentrés du ministère de la pêche. Ces visites ont également permis de diagnostiquer le milieu à étudier et de comprendre également par quelles voix et moyens doit-on adopter pour mener à bien l'enquête.

Pour la collecte de données, différents outils ont été utilisés à savoir : des questionnaires mixés avec des guides d'entretiens spécifiques destinés aux pêcheurs, aux mareyeurs et aux femmes transformatrices, aux agents techniques du service de pêche artisanale et aux membres du CLPA. Ces entrevues ont facilité le recueil d'information lié à la pêche et son influence sur la zone étudiée. En plus de ceux-là, une grille de lecture nous a permis de recueillir des données qualitatives relatives à notre domaine de recherche. Une observation directe et participante est

effectuée dans la zone d'étude. Elle nous a permis de participer volontairement et consciemment au vécu des réalités existantes dans le milieu. En effet, les personnes rencontrées travaillent en collaboration avec d'autres personnes et détiennent fréquemment des informations utiles à l'étude.

Par ailleurs, la population de référence dans laquelle nous allons puiser notre échantillon est la population des acteurs de la pêche artisanale à Mbour. La technique d'échantillonnage la plus appropriée à notre étude sera l'échantillon par quotas.

L'échantillon sera construit à l'image de la population des pêcheurs et selon le critère de leurs catégories socioprofessionnelles : les pêcheurs en activité, les pêcheurs retraités, les mareyeurs, les femmes transformatrices, les responsables des services de la pêche artisanale.

Tableau 1 : Les personnes enquêtées et leurs organisations socioprofessionnelles

Catégories socioprofessionnelles	Organisations professionnelles
Pêcheurs en activité	Association des pêcheurs de la PA/ UNAPAS, FENAGIE
Pêcheurs retraités	Association des pêcheurs de la PA / UNAPAS, FENAGIE
Mareyeurs	Collectif des mareyeurs de la pêche artisanale GIE (FENAMS, UNAGIEMS)
Femmes transformatrices	GIE Bokk Liquey Mballing/ ONG / (FENTRAM, UNAGEM, FENAMS, UNAGEM...)
Responsables des services de pêche artisanale	Service de pêche de la région de Thiès/ poste de contrôle de Mbour / CLPA de Mbour, Ministère de la pêche et de l'économie maritime

Source : poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

3. Traitement et analyse des données

Après avoir recueilli des données lors des entretiens menés sur l'espace étudié, nous allons procéder au dépouillement des informations collectées. Les résultats obtenus seront présentés sous forme de tableaux statistiques, graphiques et de figures. Cela permettrait de mieux analyser le poids de la pêche artisanale dans le développement de la commune de Mbour.

Au-delà de l'emploi de l'outil informatique pour la saisie des données recueillies, l'utilisation du GPS a permis de repérer le positionnement des lieux de débarquement du quai de pêche de Mbour sur les documents cartographiques.

Les données ainsi collectées, analysées et traitées permettront de tester les hypothèses prises éventuellement. Cependant, il est réalisé grâce à une combinaison des résultats présentés dans les trois chapitres précités. Il s'agit en outre d'étudier les tâches des acteurs de la pêche

artisanale, d'évaluer les retombées économiques et les impacts sociaux de la pêche artisanale et d'analyser les enjeux, mesures politiques de gestion durable et recommandations.

4. Difficultés rencontrées

Au cours de cette étude, nous avons rencontré des difficultés multiformes. Et il nous paraît important de les évoquer ici pour attirer l'attention des futurs chercheurs pour qu'ils prennent toutes les dispositions nécessaires afin de bien surmonter ces difficultés.

En effet, les difficultés liées à l'inaccessibilité des services de pêche et des personnes ciblées ont fortement impacté sur le déroulement de nos recherches.

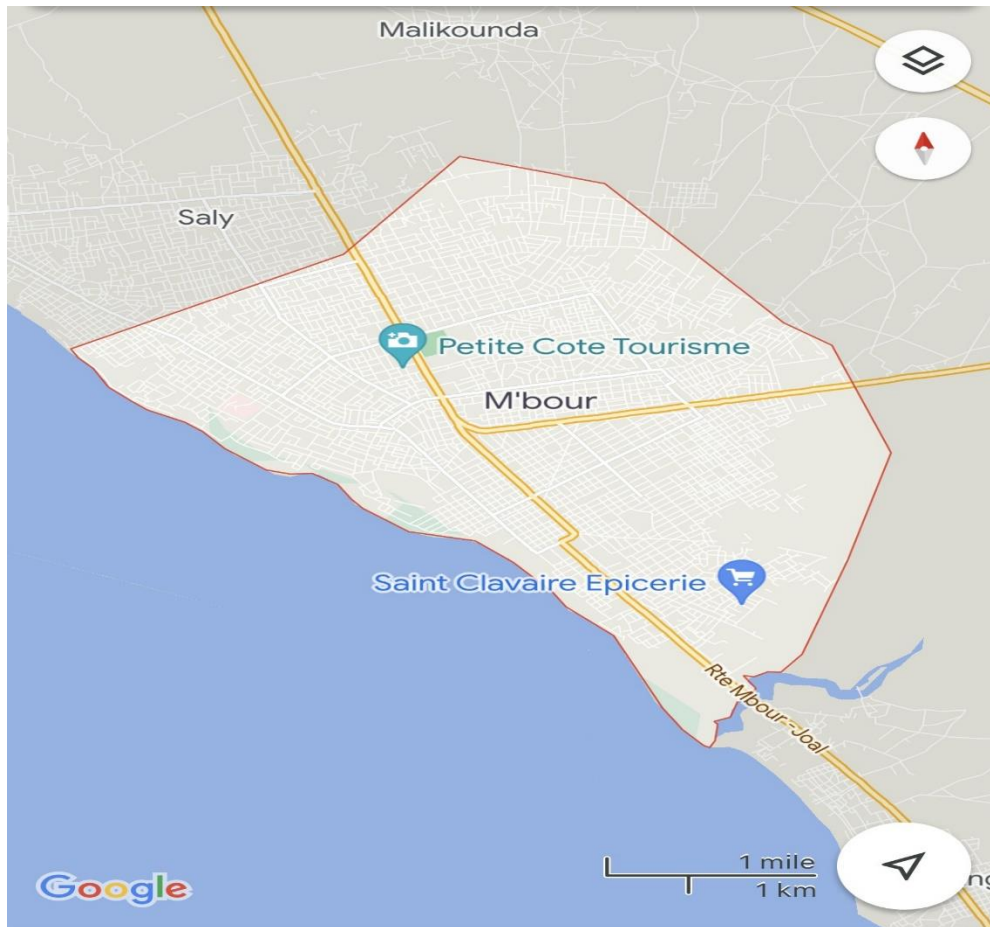
De plus, un grand retard a été accusé dans la réception de la subvention allouée par les autorités universitaires, et cela a négativement impacté sur le déroulement de la recherche. En plus, force est de noter que cette subvention allouée ne pouvait pas supporter toutes les dépenses, à savoir le transport, la photocopie, l'impression, la connexion internet, la restauration, etc. Ainsi, nous étions obligés d'exercer de petits boulots et de recourir parfois à des dettes pour couvrir les dépenses.

PREMIERE PARTIE : Présentation de la zone d'étude

Cette étude est limitée dans le périmètre géographique de Mbour, considérée comme une ville touristique. Dans ce chapitre, nous aborderons *primo* les aspects sociodémographiques, *secundo* les aspects physiques et *tertio* le dynamisme des activités économiques urbaines.

Chapitre I : Aspects sociodémographiques

I. Présentation géographique de la ville de Mbour



Carte 1 : la carte de la commune de Mbour

Source : Google Maps

Située dans la région de Thiès, la commune de Mbour couvre une superficie de 27,88 km².¹⁸ Elle se trouve entre les localités de Saly Niakhniakhal, de Saly-Portudhal, de Malikounda, de Falokh, de Sintiou Mbadane, de Nianing et de Warang. Sa localisation en bordure de l'océan

¹⁸ Moustapha TINE : « Analyse des impacts socio-économiques et spatiaux du PAPA-SUD dans la petite ; cas de Mbour et Joal » UGB de Saint-Louis, page 2009, Mémoire online : https://www.memoireonline.com/04/10/3365/.m_Analyse-des-impacts-socio-economiques-et-spatiaux-du-PAPA-SUD-dans-la-Petite-Cte-cas-de-Mbour-et4.html

entre le Cap-Vert et la pointe de Sangomar lui confère de nombreuses opportunités sur la pêche et le tourisme. C'est ce qui est à l'origine des flux migratoires notées dans cette commune.

Mbour est considéré comme étant la ville principale de la petite côte. En effet, elle est la première ville de province à être dotée d'un distributeur automatique de billets de banque et de l'ADSL.

Sa position géographique et ces potentiels naturels et socio-économiques lui confèrent de nombreux atouts de développement de par ses activités touristiques et ses caractéristiques d'une zone attractive : des activités tout au long de la côte et également de fortes potentialités dans les activités de la pêche, pour la transformation et la commercialisation des produits halieutiques.

La prospérité de la ville est née de l'industrie du tourisme et son quai de pêche dans les années quatre-vingt. Mbour est un centre touristique important qui offre la possibilité aux visiteurs de se détendre sur les plages de sable fin.

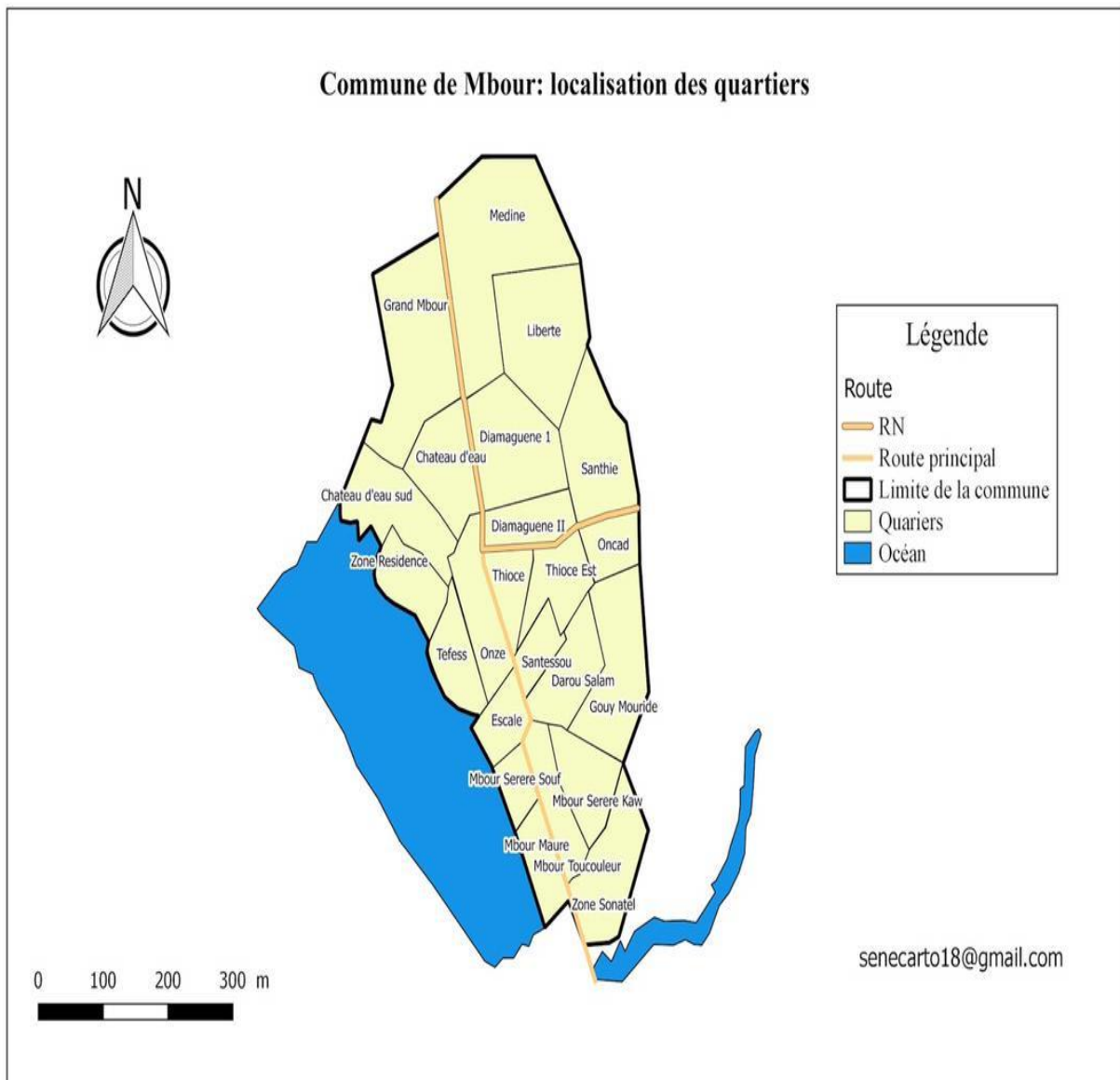
II. Organisation en quartiers

La ville de Mbour est constituée de vingt-trois quartiers administrativement reconnus. Les quartiers « Escale », « Téfess », « Toucouleur », « 11 novembre », « Thiocé-Est », « Thiocé-Ouest », « Santessou » et « Mbour Sérère » sont les plus anciens et constituent les 2 premières phases de constitution. C'est au cours de la troisième phase couvrant la période de 1946-1976 que les quartiers tels que « Darou Salam » et « Mbour Maure » ont vu le jour. Après cette période, les quartiers les plus récents de Mbour ont été créés à savoir « Château d'eau Nord », « Château d'eau Sud », « Diamaguène I » et « Diamaguène II ».

A partir des années 2000, de nouveaux quartiers sont nés. Il s'agit des quartiers : « Médine », « Grand Mbour », « Liberté », « Gouy Mouride ». Ces quartiers ont pu naître grâce à l'occupation d'une partie des terres situées dans la zone de Malicounda. C'est vers la fin des années 2000 que les quartiers « Zone Sonatel », « Oncad », « Zone Gare routière », « Santhie », « Résidentielle », ont vu le jour.¹⁹

¹⁹ MBENGUE Sawrou. Quelle est l'emprise du religieux dans une ville « mondialisée » ? Le cas de la ville de Mbour au Sénégal. Mémoire, Géographie, 2018 p.12 -20.

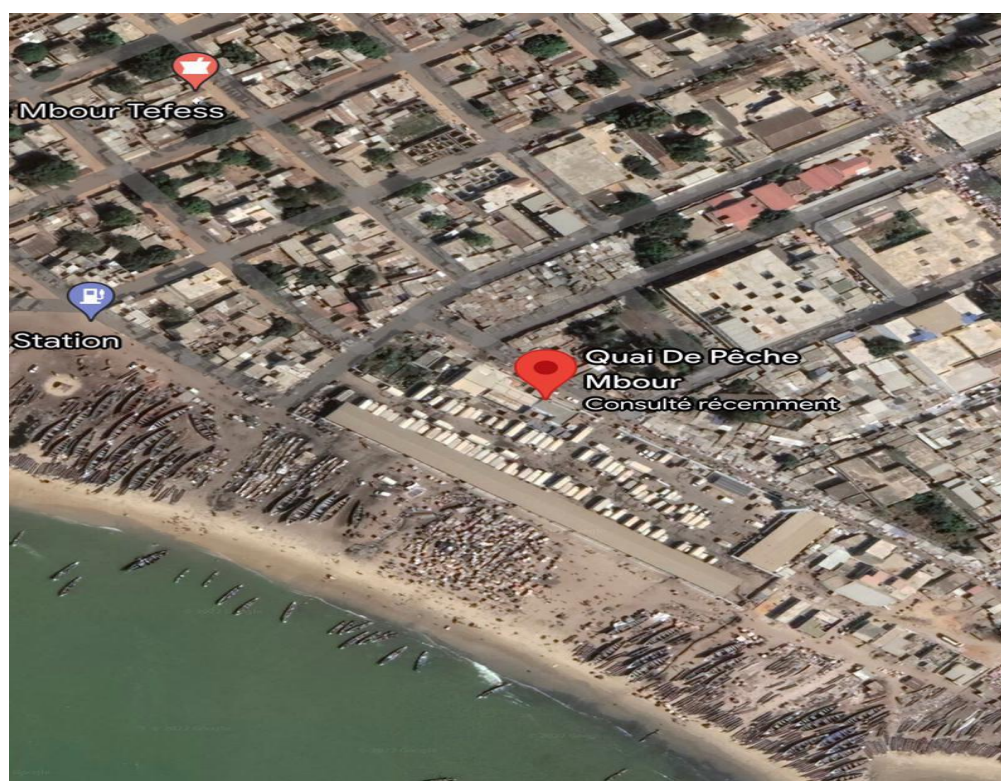
Et cette figure suivante permet de repérer les quartiers reconnus administrativement.



Carte 2 : localisation des quartiers de Mbour.

Source : senecarto.blogspot.com

III. Le quai de pêche



Carte 3 : le quai de pêche de Mbour en image Satellite

Source : Google maps

Le quai se situe au bord de l’océan entre le marché central et les quartiers Téfess et Escale. Avec une superficie de 5 ha, le quai de pêche regroupe environ 1300 pirogues et ces apports font vivre de façon directe et indirecte, de plus de 100 000 personnes. Il est composé de plusieurs espaces réparties selon les activités menées au sein du quai.

Sa gestion est assurée par le GIE And Liguéy Téfess. En 2020, le quai de Mbour produit près de 29 846, 71 tonnes de ressources halieutiques. Les produits de normes ISO sont généralement acheminés vers l’Europe et l’Asie et vers les pays de la sous-région comme la Guinée, la Gambie, le Ghana, la Côte d’Ivoire, le Burkina Faso.

Le quai alimente le marché local en poissons frais et aussi celui de l’intérieur du pays. Il est le carrefour des activités connexes à la pêche. La ville de Mbour joue un rôle de pool d’échange et de commerce très important dont le rayonnement va au-delà de sa région administrative.

La principale infrastructure est constituée de :

- ✓ Un laboratoire d’analyse pour la certification des produits d’exportation ;
- ✓ Deux chambres froides et des installations frigorifiques de conservation ;
- ✓ Quatre unités de fabrication de glace ;

- ✓ Un site de transformation agréé et géré par le GIE des femmes transformatrices, avec un espace aménagé sur le site ;
- ✓ Un dépotoir d'ordure clôturé.

Cependant, un projet de construction du deuxième quai de pêche est en phase de démarrage avec l'appui de la JICA pour soutenir le dynamisme du secteur. Aujourd'hui, la ville de Mbour recouvre le deuxième plus grand quai de pêche du pays. Il est l'un des plus remarquables aires de transformation des produits halieutiques du pays et l'un des plus productives de l'Afrique de l'ouest.

Tableau 2 : Rapports de la production halieutique entre 2014-2020

Années	Poissons / kg	Crustacés / kg	Mollusques / kg	Données annuelles / kg
2014	23 851 150	102 350	3 024 350	26 977 850
2015	31 009 395	63 030	4 117 569	35 189 994
2016	28 781 295	86 670	3 836 480	32 704 445
2017	37 634 970	38 220	3 654 060	41 327 250
2018	32 211 290	26 210	5 025 950	37 263 450
2019	34 164 540	40 970	4 115 240	38 320 750
2020	27 145 860	46 410	2 654 440	29 846 710

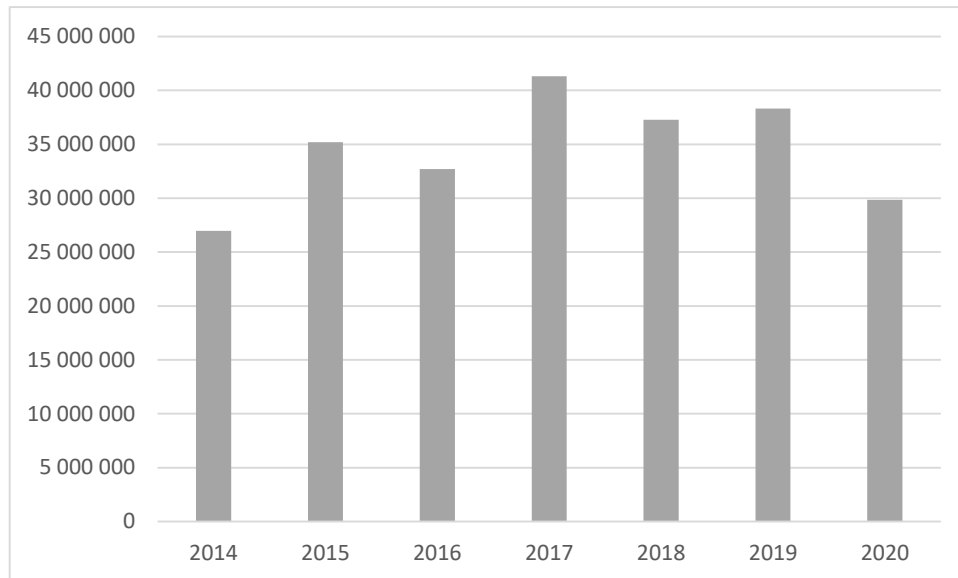
Source : poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Partant d'un constat sur les résultats obtenus, nous pouvons en déduire que la production était plus importante en 2017. Cela est lié à une importante prise de poissons, soit 91% de la production. Malgré son poids en poisson, la prise en crustacés et en mollusques n'est pas très importante par rapport aux autres années. En 2014, la production en crustacés était plus abondante par rapport aux années de production. Par contre, la production en poisson est très faible comparé aux autres années. En 2018, la production de mollusques est plus élevée, mais aussi marqué par une faible production en crustacé.

Cependant, les résultats obtenus sont très variés. Cela s'explique par le fait que l'abondance des ressources halieutiques n'est pas importante. Il peut arriver des moments où le poisson migre vers une autre zone.

Toutefois, il est nécessaire de comprendre que les activités maritimes comprennent des moments favorables et des moments non favorables, les années favorables et des années non favorables. Ces moments sont généralement liés à des changements climatiques.

Graphique 1 : Evolution des rapports annuels de production entre 2014 et 2020 (en tonne)



Source : poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

A partir d'une observation qu'on a effectué sur la figure présentée, durant la période entre 2014 - 2017, on a remarqué une croissance importante des productions. Cette évolution explique la forte concentration de la population mbouroise sur cette activité pourvoyeuse d'emplois et d'activités. L'augmentation de la main d'œuvre permet aux pêcheurs artisanaux de renforcer les efforts de pêche.

Par contre, force est de noter que la production halieutique a fait une régression notoire en 2020. Ce phénomène peut être expliqué par l'avènement de la pandémie COVID-19 qui avait bloqué tous les secteurs d'activités. L'apparition de la COVID-19 qui a farouchement impacté l'économie du pays, n'a laissé la marge à la pêche et ses activités connexes. Dans cette période, la durée de pêche était tellement réduite et les jours d'embarcation étaient aussi limités pour freiner la propagation de la maladie.

IV. Situation démographique

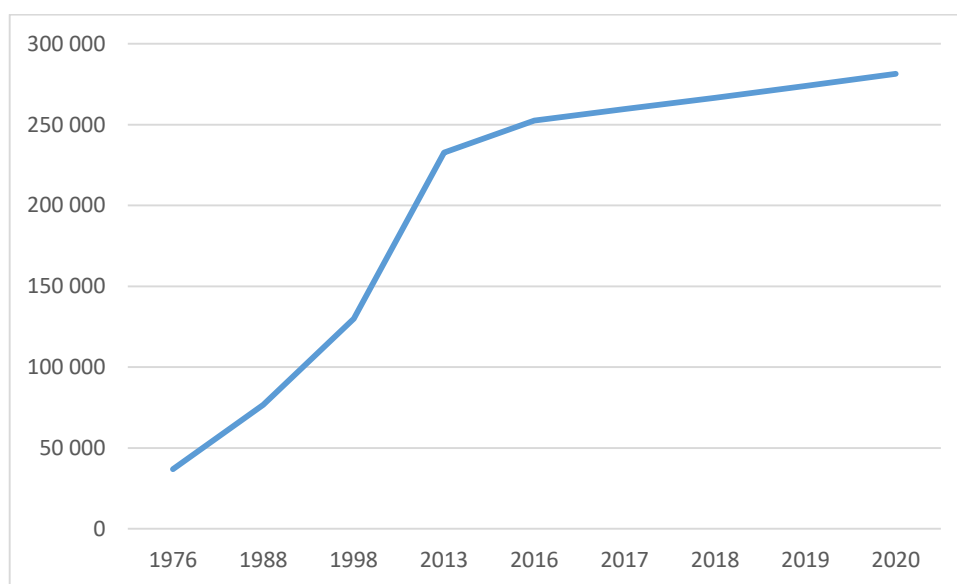
En 2020, référant à chiffres officiels (ANSD/projection 2020), la population de la commune de Mbour est estimée à 281 440 habitants dont 142 180 hommes et 139 260 femmes. Elle a une diversité ethnique très variée composée essentiellement de : Sérères, Mandingues, Toucouleurs, Wolofs et autres. Cette part importante de la population émane de sa position géographique du

fait qu'elle est proche de la capitale (Dakar, 80 km environ) et aussi des avantages naturels : un climat favorable et des façades maritimes.²⁰

Ces conditions ont favorisé le développement de plusieurs activités économiques notamment le tourisme, l'hôtellerie et la pêche ; ce qui induit un accroissement de sa population.

Face à cette situation, les communes situées le long du littoral sont confrontées à une hausse de la demande de parcelles à usage d'habitation.

Graphique 2 : Evolution de la population de 1976 à 2020



Source : ASND de Thiès

La croissance démographique de la ville a connu une évolution très rapide et constante. De 1976 à nos jours, on constate une évolution incessante de la population. Ce dynamisme de l'évolution s'explique non seulement par un taux d'accroissement naturel élevé, mais aussi par les flux migratoires liés au dynamisme économique de la commune de Mbour. De plus, entre 1976 et 1988, la population a doublé passant de 37 000 à 76 751 habitants. Ce phénomène est lié à l'évolution spatiale de la commune avec la création des nouveaux quartiers.

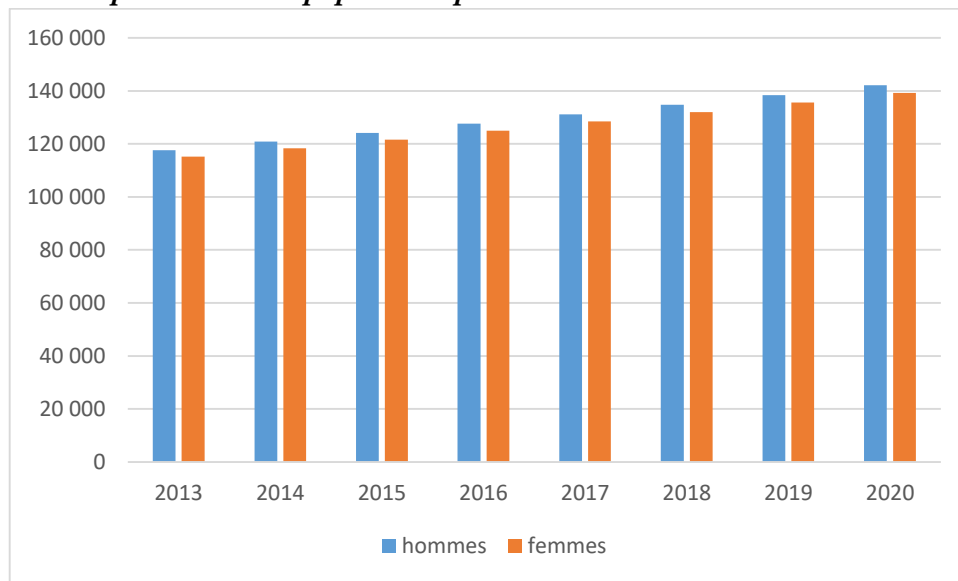
Cependant, la population a augmenté de 1,17% entre 2013 et 2019 pour arriver à 274 006 habitants. De ce fait, si les mêmes tendances se maintenaient, nous pouvons en déduire que la population de Mbour atteindrait 320 702 habitants en 2025.²¹

²⁰ ANSD/SRSD de Thiès « situation économique et sociale du Sénégal en 2017-2018 », rapport annuel, 2020, p.40, 69, 98, 126 et 154.

²¹ ANSD/SRSD de Thiès « situation économique et sociale du Sénégal en 2017-2018 », rapport annuel, 2020, p.40, 69, 98, 126 et 154.

La croissance accélérée de la population est assimilable aux mouvements migratoires liés aux activités halieutiques, touristiques et l'artisanat qui font appel à une forte main d'œuvre. La mise en service de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et l'autoroute à péage reliant Mbour- Dakar ont rendu la ville plus attractive. Ainsi, la commune se trouvera avec un besoin énorme en parcelles d'habitation que l'assiette foncière ne pourrait satisfaire. La forte demande en infrastructures et équipements socioéconomiques accompagnera cette évolution démographique.

Graphique 3 : Répartition de la population par sexe



Source : ANSD, 2020

Le rapport entre homme et femme effectué montre suffisamment que la population de Mbour est constituée majoritairement d'hommes.

V. Aménagement des terres

De par sa position géostratégique, le département de Mbour fait l'objet d'aménagement et de développement territorial. C'est une zone caractérisée par l'existence de richesses naturelles diversifiées. De ce fait, il devient le réceptacle de grands projets structurants en cours de réalisation et des projets déjà réalisés.

L'Etat du Sénégal à travers l'ANAT a entrepris un plan d'aménagement des terroirs pour les régions de Dakar et de Thiès. Ainsi, les communes intéressées ont chacune une vocation spécifique, ce qui est un facteur important lors de l'affectation des terres par les collectivités locales ou les autorités centrales.

Partant de ce fait, il apparaît clairement que la Commune de Mbour est une zone exclusive à vocation métropole comme Thiès qui est une région où de grands projets de développement sont prévus.

VI. Accès à l'électricité

La ville éclairée de Mbour fait partie des zones où la majeure partie de la population ne souffre pas d'un manque d'électrification. Tout le centre de la ville y est installé des lampadaires pour renforcer la sécurité des populations. Cependant, il en reste toujours des quartiers qui ne bénéficient pas de l'éclairage public.

A Mbour, dans certaines localités, le réseau est déficitaire par rapport au besoin des populations. Malgré le regard estimé de la ville de Mbour en matière d'infrastructures, certains quartiers comme Gouye Mouride, Grand Mbour ou encore Diamaguène rencontrent un déficit d'offre de la part de la SENELEC ; ce qui cause des baisses de tension et des explosions de postes de transformation de SENELEC. L'obscurité totale est notée à l'intérieur du quartier comme au niveau de l'altère (route traversant Saufraco et Mbour 3 construite dans le cadre de PROMOVILLES).

Cette absence d'électrification est essentiellement caractérisée par un faible taux d'occupation de l'espace. De plus, certains nouveaux quartiers n'ont toujours pas accès à l'électricité, en l'occurrence la zone Sonatel, Falokh, Médine extension, etc.

Afin de renforcer et d'anticiper la demande future en électricité dans les régions, la SENELEC a entrepris un programme d'extension et de densification du réseau électrique et a ciblé des communes comme celle de Mbour.

Chapitre II : Aspects physiques

I. Le relief

Le relief de la Commune de Mbour est constitué d'une plateforme en forme de demi-cuvette avec une linéaire et un espace plat faite de sable fin. On rencontre cependant quelques formations dunaires le long de la frange maritime, ainsi que des bas-fonds au Nord-Est et au Sud de la Commune.

II. Le climat

Dans la zone de l'étude, le climat est de type Nord-soudanien et offre un courant froid des Canaries. Il présente une remarquable originalité qui résulte d'une synthèse de facteurs

géographique et aérologique. Ces facteurs déterminent les éléments du climat dont les nuages expliquant l'existence d'un climat typiquement côtier.

Il s'inscrit dans celui du climat tropical caractérisé par l'alternance d'une saison sèche qui dure 8 à 9 mois et d'une saison pluvieuse de juin/juillet à septembre/octobre. La température moyenne varie entre 20°C et 35°C et la moyenne annuelle est de 26,2 °C et des précipitations peu nombreuses d'environ 585 mm par an. Etant en proximité avec l'océan, l'humidité relative moyenne de l'air est de 70%.²²

Les façades littorales de la région situées sur la Grande Côte et la Petite Côte subissent l'influence de l'alizé maritime et le courant froid des Canaries qui rafraîchissent les températures moyennes et diminuent l'humidité de l'air. En effet, la région est située dans une zone de transition caractérisée par la présence de l'alizé maritime et continental pendant la saison sèche et par la mousson durant la saison pluvieuse.

III. Les types de sols

L'espace géographique de la commune de Mbour est répartie en quatre (4) types de sols différents.

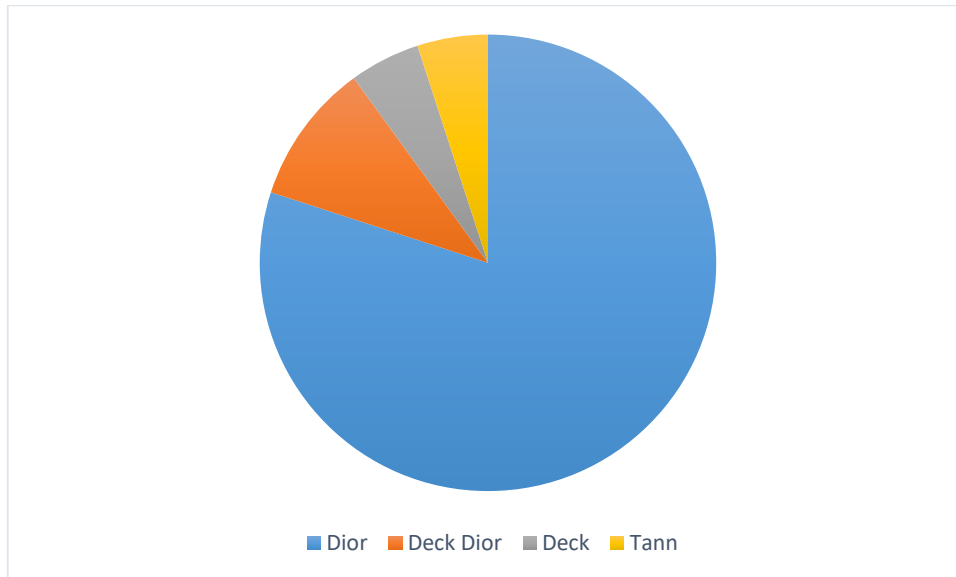
- Les *Sols Dior* qui constituent 80% des terres de la Commune sont utilisés principalement pour les cultures vivrières (mil, niébé) mais aussi pour l'arachide, la pastèque et l'oseille. Ce sont des sols fragiles, dénudés et fortement lessivés. Ils ont une capacité de rétention d'eau très faible.
- Les *Sols Deck Dior* qui représentent 10% des terres. Ils sont propices à la culture du Sorgho, du manioc et du maraîchage.
- Les *Sols Deck* qui recouvrent 5% des terres sont des sols durs, difficiles à travailler. Ils sont utilisés pour l'arboriculture, le maraîchage et la culture du Sorgho. Ces terres se localisent à l'Ouest de la commune.

Les *Tanns* occupent 5% des terres de la Commune. Les sols de la Commune se caractérisent par la baisse de leur fertilité à laquelle s'ajoutent des facteurs aggravants tels que l'érosion éolienne et côtière.²³

²² MANE Ousseynou : « les accidents de la circulation dans la commune de Mbour au Sénégal : Etats des lieux et propositions de solutions, mémoire de Master, 2019, p. 25-41.

²³ Ministère du Pétrole et des Energies « Plan de gestion environnementale et sociale du projet d'extension et de renforcement des réseaux MT et BT dans les régions : commune de Mbour », Rapport, Dakar, 2019, p. 46-47.

Graphique 4 : Typologie des sols dans la commune de Mbour



Source : ANSD/SRSD de Thiès 2020

Chapitre III : Dynamisme des activités économiques urbaines

La commune de Mbour est caractérisée par une certaine vitalité et un dynamisme socioéconomique. Le tourisme, l'une des mamelles de l'économie du Sénégal y est fortement développée. Cependant, l'économie de la commune est centrée principalement sur la pêche, le tourisme, le commerce et le transport. Ceux-ci constituent les moteurs clés du développement de la commune de Mbour.

I. La pêche

La place de la pêche artisanale dans cette collectivité locale est prépondérante. Elle est la locomotive de l'économie de la commune de Mbour. Le dynamisme économique de la ville provient essentiellement de l'essor des activités de la filière de la pêche. Il est sans doute le secteur d'activité le plus important de par le nombre d'acteurs (tous les villages de la petite côte sont des villages de pêcheurs) et le plus productif. Elle est une activité génératrice de source de revenu et pourvoyeuse d'emploi. Elle contribue grandement au PIB et participe au dynamisme urbain.

Au Sénégal, la pêche artisanale contribue environ 83% des débarquements. En ce qui concerne le quai de Mbour, la valeur commerciale est estimée, en 2020, à 7,5 milliards F CFA.

La pêche demeure un phénomène d'excroissance et joue un rôle capital dans l'occupation du littoral et la mobilité spatiale dans cette zone. La richesse halieutique a influencé certaines ethnies telles que les Lébous et les Sérères à venir s'installer sur le long de la petite côte. Aussi,

les conditions favorables de vie sont à l'origine de cette affluence marquée par la multiplication des infrastructures dans tous les domaines.

La pêche est un facteur clé du développement du département en général et de la commune de Mbour en particulier. Elle contribue de manière non négligeable à la réduction du chômage, à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à l'accroissement des revenus des communautés de base et à la réduction de la pauvreté.

De plus, à l'échelle départementale, la pêche influence, d'une part, la main d'œuvre qui tourne autour d'elle. Mbour n'est pas le seul à effectuer les différentes tâches de la pêche, et y a aussi d'autres personnes issues des localités environnantes. D'autre part, certaines communautés rurales constituent des endroits où on peut écouler les produits halieutiques au même titre que toutes les localités du pays et certains pays de la sous-région. La forte demande exacerbée de plus en plus conduit à une surexploitation des ressources pélagiques et menace l'avenir de la pêche.

Cependant, la pêche artisanale a également joué un rôle fondamental dans la recomposition territoriale. Elle a influencé la migration de beaucoup indigènes de l'intérieur à venir s'installer sur la côte.

II. Le tourisme

Secteur très dynamique dans la zone côtière, le tourisme est une activité très développée dans le département de Mbour. Il joue un rôle très important dans l'économie du département. Le tourisme ne constitue pas un secteur économique traditionnel. C'est la pêche et l'agriculture qui occupaient jadis l'espace. Il est venu en compétition avec ces activités pour trouver un espace d'expression. Il est venu aussi dans le contexte de crises économiques des années soixante-dix marquées par un faible taux de rendement agricole (culture de l'arachide, du mil et maïs). C'est dans ce contexte que les autorités locales ont jugé nécessaire de le faire comme un substituant majeur.²⁴

Outre, pour assurer la sécurité dans le milieu du tourisme, la SAPCO a octroyé l'assiette foncière pour la construction du centre de commandement de Saly vu l'importance de la sécurité pour le développement du tourisme.

²⁴ MBENGUE Sawrou « Quelle est l'emprise du religieux dans une ville «mondialisée» ? Le cas de la ville de Mbour au Sénégal », Mémoire, Géographie, 2018 p.12 -20

De ce fait, le secteur du tourisme occupe une place prépondérante dans le processus de développement de la petite côte, notamment des villes de Saly, Mbour, Ngaparou, Somone et Popenguine. L'implantation des hôtels sur la petite côte a suscité les touristes à venir y passer des vacances. Aujourd'hui, Mbour fait partie des départements qui accueillent le plus de touristes au Sénégal avec ses plages très admirables pour les visiteurs. D'ailleurs, la petite côte est la zone la plus fréquentée au Sénégal et elles abritent de grands hôtels qui bordent les plages.

III. Le commerce

Le commerce est une activité importante menée dans la ville de Mbour. Il prend son envol dans le grand marché de Mbour. Ce dernier est devenu un marché permanent où l'on peut s'approvisionner en marchandises de toutes sortes de produits manufacturés, des denrées alimentaires, des vêtements et autres biens d'équipement et de marchandises.

Le commerce s'est développé grâce à une population en progression constante, aux équipements marchands en nombre important, une clientèle renforcée par les établissements hôteliers établis dans le département de Mbour. De même, la proximité des zones d'approvisionnement situées respectivement à Dakar pour les produits manufacturés et les Niayes pour les produits maraîchers, est un facteur stimulant.

Cette activité florissante dont son caractère transversal lui offre une opportunité d'interagir avec les autres secteurs, est prédominée par des marchés hebdomadaires et de magasins de grandes surfaces. On note aussi l'existence d'un secteur informel très dynamique qui occupe une grande partie, comme dans la majorité des grandes villes.²⁵

IV. Le transport

Le transport urbain est très développé dans la ville de Mbour. Le développement et la modernisation des transports sont des parties intégrantes dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Il permet à un pays d'accompagner la croissance et l'expansion démographique mais aussi de développer son tourisme et ses relations avec ses pays voisins. Dans la ville de Mbour, le métier est pleinement assuré par les taxi-clandos. Ils sillonnent tous les quartiers pour des livraisons et le déplacement des gens vers les autres quartiers et villages.

Par contre, le transport par charrette n'est utilisé que pour les transports de marchandises, de poissons et de certains biens mobiles. Dans le souci de mener un développement local et pour

²⁵ MBENGUE Sawrou : « Quelle est l'emprise du religieux dans une ville «mondialisée» ? Le cas de la ville de Mbour au Sénégal », Mémoire, Géographie, 2018 p.12 -20

faire face à la mobilité urbaine croissante, de nombreuses évolutions sont constatées sur le transport à Mbour avec la location de taxi clando et l'arrivée récente des minibus de ligne (AFTU) qui font le tour de la ville. Sur ce, 38 minibus ont été mis à la disposition des transporteurs dont l'objectif est de renforcer l'offre de transport urbain des passagers dans la capitale de la petite côte et améliorer aussi la sécurité dans le transport routier. Ces efforts effectués sont très importants et cela entre dans le cadre de la modernisation des transports routiers.

Les Bus TATA sont répartis sur quatre lignes qui desservent l'ensemble des quartiers de Mbour et d'autres communes du département comme Saly-Portudhal, Ngaparou, la Somone, Sessène, Sandiara, Gandigal, Malicounda, Nguékokh, Sindia, Diass, Warang, Nianing, etc.

Les transports jouent aussi un rôle fondamental parce qu'ils influent sur toutes les facettes de l'économie, notamment sur la mobilité de la main-d'œuvre. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes se sont engagés dans ce sous-secteur pour y gagner leur vie.

Cependant, les moyens de transport sont nombreux et diversifiés. Alors, le réseau de transport urbain est assez dense pour rendre fluide la circulation. Il est constitué par :

- ✓ La RN1 qui constitue l'épine dorsale des voies de communication reliant l'Ouest et l'Est ;
- ✓ La route reliant la RN1 à la départementale via le lycée Demba DIOP, le centre de santé de Téfess et le marché central ;
- ✓ La route départementale Mbour- Joal qui part du centre-ville et dessert Mbour sérère ;
- ✓ La route qui va vers Fatick puis Kaolack et qui dessert en même temps les quartiers au nord de la ville ;
- ✓ La route reliant la départementale (à partir de l'Hôtel Ville), à la RN1, du côté du quartier Oncad ;
- ✓ La route des Charretiers qui relie le marché central et le lycée Demba DIOP à la station balnéaire de Saly-Portudhal ;
- ✓ La route reliant la RN1 à la station balnéaire de Saly-Portudhal et Somone.²⁶

²⁶ MANE Ousseynou : « les accidents de la circulation dans la commune de Mbour au Sénégal : Etats des lieux et propositions de solutions, mémoire de Master, 2019, p.36

Nous pouvons retenir également qu'en dehors de la pêche, du transport, le secteur de l'artisanat engorge d'autres activités telles que la couture, la sculpture, la menuiserie, entre autres, qui contribuent à l'économie de la commune.

DEUXIEME PARTIE : Tâches des principaux acteurs de la pêche artisanale

Les recherches et les entretiens menés sur le terrain ont montré qu'il existe différents acteurs qui interviennent dans la pêche artisanale. Parmi eux, nous pouvons en déduire trois catégories essentielles :

Chapitre I : Les pêcheurs

I. Caractéristiques socioprofessionnelles

Les pêcheurs, maillon de la chaîne de valeur, constituent la force principale de l'activité maritime. L'embarcation est dirigée par un capitaine qui travaille avec des matelots. En 2019, le nombre de pêcheurs actifs est estimé à 16 000 pêcheurs, la quantité de production est évaluée à 38 320, 75 tonnes de poissons et 1 383 pirogues. (*Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021*)

Pour le fonctionnement du travail, les tâches sont réparties suivant la responsabilité endossée par chaque acteur. Le capitaine, la première personne de l'équipage, dirige les opérations de pêche, il est le responsable du matériel et des membres de l'équipage. Il détermine les lieux de pêche et affecte à chaque membre son rôle dans la pirogue. Il joue souvent un rôle de superviseur, veille sur le travail des autres et donne des recommandations.

La majeure partie des pirogues à moteur appartiennent à des chefs d'unités de pêche et d'autres sont issus de prêts ou de propriétés partagées généralement entre les membres d'une même famille. Par contre, constatant le degré de professionnalisme et du mode d'exploitation des ressources, trois catégories socio-professionnelles peuvent être distinguées au sein de la communauté des pêcheurs à Mbour :

Les pêcheurs professionnels : ils sont majoritaires et font de la pêche leur unique activité et leur seule source de revenus monétaires.

Les pêcheurs semi-professionnels ou agri-pêcheurs : ils ont comme activité principale la pêche bien qu'ils l'alternent avec les travaux champêtres. Durant la saison des pluies, ils retournent aux champs jusqu'après les récoltes.

Les pêcheurs occasionnels : ils sont ceux qui bénéficient de la transversalité de cette activité. Généralement, ils sont désœuvrés à certaines périodes de l'année et parfois ils exercent une autre activité. Ils pratiquent la pêche de façon sporadique avec un savoir-faire rudimentaire.

Souvent, ils passent une partie du temps pour seulement combler un besoin urgent. Leur pêche vise aussi à améliorer leur alimentation et leurs revenus. Grâce à l'intégration facile de la pêche artisanale, les tailleurs, les menuisiers et d'autres corps de métiers s'en profitent occasionnellement. Aujourd'hui, la majeure partie de la population de Mbour est devenue des pêcheurs occasionnels.

Néanmoins, les pêcheurs de la commune de Mbour sont régis par une organisation professionnelle nommée « UNAPAS » et qui a pour objectif la réorientation des pêcheurs vers une bonne gestion des ressources halieutiques et le respect des règlements établis.

Photo 1 : Arrivée des pêcheurs au quai de pêche de Mbour



Source : Photo prise par Ousmane FAYE pendant le retour des pêcheurs

II. Caractéristiques économiques

Le pêcheur artisanal n'a pas de salaire fixe, il est payé après avoir retiré les dépenses escomptées. Sa rémunération est également soumise aux aléas de la production. Dans tous les types d'unités de pêche artisanaux, le partage est réalisé après déduction des frais communs (carburant, nourriture, équipage, petit entretien des équipements).

Une fois au quai, le pêcheur commercialise sa prise aux mareyeurs ou aux femmes transformatrices. Généralement, le contact entre le pêcheur et le consommateur n'est pas direct, ils sont reliés par un intermédiaire soit un mareyeur ou une transformatrice. L'essentiel des

captures est vendu aux mareyeurs, aux usines et aux femmes transformatrices. Cependant, une part très importante est réservée à la consommation locale. Les transformatrices, quant à elles, se servent des captures de petites tailles et les mollusques qui sont les plus recommandées par les consommateurs locaux. Les usines locales de transformation industrielle occupent également une quantité des prises énormes.

Dans le quai de pêche, les pêcheurs ont le droit de peser ou de vendre leurs produits aux clients. Pour vendre ses prises, les pêcheurs opèrent des techniques de vente devant le client. Certains pèsent leurs produits, d'autres optent pour la vente en gros et d'autres font la vente par caisse. Ce sont généralement les pêcheurs de petites pirogues qui optent la vente en globale pour augmenter le coût des produits. On observe ces cas de figure lorsque la période de production n'est pas favorable.

Les prix, initialement fixés à l'issue des négociations entre pêcheurs et acheteurs, fluctuent du jour au lendemain en fonction de la taille du poisson, de l'espèce capturée et de la demande du marché.

Tableau 3 : Le rapport de la production (en kg) entre 2017 et 2019)

Années	2017	2018	2019	Evolution	Evolution
Produits				2017-2018	2018-2019
Consommation Locale	5 543 150	5 472 810	6 705 230	-1,2%	22,52%
Mareyage	16 428 540	13 263 350	15 987 070	-19,26%	20,54%
Transformation Artisanale	7 039 800	7 399 950	4 339 550	5,12%	-41,35%
Transformation Industrielle	12 279 850	10 516 040	11 288 900	-4,37%	7,35%
Total	41 291 340	37 263 450	38 320 750	-10,24%	2,84%

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021

L'analyse de ces résultats permet de décliner un constat sur l'évolution de la production. L'observation des résultats permet de déduire que l'évolution annuelle de la production n'est pas constante. Entre 2017-2018, à l'exception des produits destinés à la transformation, on observe une régression de la production, soit une réduction de -10,24% de la production annuelle. Cependant, un rebondissement des résultats est à observer sur tous les apports, excepté la transformation artisanale.

Par contre, la forte diminution des produits destinés à la transformation (-41,35%) est constatée sur le rapport entre 2018-2019, et celle-là est liée à la rareté de certaines espèces

comme la sardinelle, qui devient aujourd'hui le poisson le plus cherché par les bateaux chalutiers et les piroguiers utilisant la senne tournante.

III. Equipements de travail

Différents matériels d'équipement permettent aux pêcheurs d'appliquer son métier dans les meilleures conditions. Les équipements de travail constituent essentiellement les matériels d'embarcation et les engins.

Les pirogues sont les moyens d'embarcation des pêcheurs. A Mbour, les pirogues sont de deux types : les pirogues motorisées et les pirogues à rame. Cependant, l'essentiel des travaux maritimes sont opérés grâce aux pirogues motorisées. La limite du temps et de l'espace de travail fait qu'aujourd'hui la pirogue à rame devient rare.

Les pirogues à moteur appartiennent essentiellement aux chefs d'unités de pêche et à des membres de famille qui réunissent leurs efforts pour détenir un bien commun.

Les moteurs de pêche hors-bord utilisés pour la pêche artisanale ont facilité la découverte de nouvelles zones. Sa naissance a favorisé l'existence des pirogues de grandes tailles qui aujourd'hui ne sont utilisables qu'avec le moteur. Pour des mesures de précautions, certains pêcheurs embarquent deux moteurs au moins et surtout quand ils vont au fond de l'océan. Ces moteurs ont permis d'augmenter très considérablement les revenus des pêcheurs.

En ce qui concerne l'embarcation, les moyens de propulsions deviennent pour la majeure partie une obligation chez les pêcheurs. Le port de gilet de sauvetage est une obligation chez les pêcheurs pour se protéger contre les éventuels dangers en mer. Il existe également d'autres moyens d'équipement qui servent d'outils utiles aux pêcheurs artisanaux (gilets de sauvetages, cirés de pêche, bottes, téléphone, les signales, caisse à glace, etc.).

Cependant, l'ère du numérique a marqué son empreinte au processus de l'évolution de la pêche artisanale avec l'invention des appareils telles que le sondeur et le GPS très connu par les pêcheurs artisanaux d'aujourd'hui. Le sondeur est un outil qui permet de lire le fond des eaux au-dessus desquelles la pêche est en train d'être effectuée. Quant au GPS, il permet de déterminer les coordonnées géographiques de n'importe quel point situé à la surface du globe. Ces outils ont rendu la pêche aujourd'hui plus favorable.

Par contre, un recensement exhaustif des engins a été effectué lors de notre recherche de terrain. Cependant, les engins s'emploient en fonction du lieu aquatique adéquat et de la saison. Les principaux types d'engins pratiqués sur la petite côte sénégalaise sont :

Les lignes : Utilisées essentiellement pour la pêche des espadons et des sparidés. Elles sont tenues à la main sur des pirogues motorisées, à voile ou à rame. Il est à noter que les pirogues à voile et à rame sont aujourd'hui moins utilisées pour la pêche en mer. Les lignes portent 1 à 5 hameçons dont la grosseur varie avec l'espace recherche et mesurent 100 à 200 mètres selon la profondeur des lieux de pêche.

Les filets dormants : on peut énumérer différents types de filets dormants : les filets de fond capturent des yeet (cymbium), des soles, des langoustes ; les filets de surface visent des espèces pélagiques de petite taille (sardinelles, ethmaloses). Ce type de filets est généralement pratiqué pour arracher les produits halieutiques vivant au profond de la mer.

Le filet maillant encerclant : C'est un filet actif encerclant sans coulisse, dans lequel les poissons viennent se mailler après avoir été encerclés. Sa longueur varie de 250 à 450 m et son maillage est en fonction de l'espèce recherchée (ethmalose ou sardinelle). Sa chute est de 10 à 20 mètres. Cet engin implique l'utilisation d'une pirogue motorisée de 20 m de long qui peut contenir 5 tonnes de capacité et un équipage de plus de 8 pêcheurs.

La senne tournante : elle fait partie des méthodes les plus récentes. Cet engin mesure entre 250 et 400 m pour une chute de 40 m de profondeur. C'est un filet actif dans lequel le poisson est capturé par encerclement (et non maille). Il possède une coulisse qui permet de refermer la poche une fois que l'encerclement est réalisé. Ce type d'engin est capable de capturer de grandes quantités de poissons pélagiques. Il n'est praticable que par deux pirogues, l'une pour porter le filet, l'autre pour transporter les poissons capturés.

La pêche au casier : elle est d'une fabrication purement locale. Sa cible première est la seiche. Le principe de la pêche au casier est d'attirer les animaux halieutiques ciblés en plaçant un appât à l'intérieur. Elle est une nouvelle technique d'attraction qui consiste à faire croire au poisson que le casier est un abri. La pirogue utilisée peut contenir un effectif très faible de pêcheurs. Cette pratique n'exige pas une masse de pêcheurs. L'équipage en moyen est de 2,5 pêcheurs.

Chapitre II : Les mareyeurs

I. Caractéristiques socioprofessionnelles

Le mareyage est un métier qui, selon les enquêtés, n'a pas besoin d'un niveau d'étude élevée. Il faut juste savoir lire, écrire, peser et savoir faire le calcul. Le mareyage est né avec l'ouverture des centres de pêche. Jadis, la pêche artisanale n'avait qu'une finalité, assurer l'alimentation quotidienne. C'est dans le besoin de faire une activité commerciale sur les ressources halieutiques qu'est né le mareyage.

Nous pouvons observer deux catégories de mareyeurs et les identifier selon leur engagement dans l'exercice.

Il existe d'abord les grands mareyeurs qui écoulent leurs produits sur le marché national. Ils disposent généralement des camions frigorifiques et une équipe qui intervient le plus souvent dans les éreintantes.

Les micro-mareyeurs quant à eux, l'écoulement des produits se fait sur le marché local et les zones environnantes. Dans cette catégorie, nous pouvons les illustrer selon leur motivation.

Il y a d'abord ceux qui considèrent l'activité comme une occupation principale. Ils sont tellement attachés au métier. Ils ne l'associent à d'autres métiers. D'autres le conçoivent comme une activité secondaire. Ils ne la pratiquent qu'en période de forte production, lorsque la demande est élevée et que la compétition pour accéder aux poissons n'est pas saturée.

Les autres intermédiaires sont généralement des « *bana-bana* » qui s'activent dans le commerce. Ils se contentent de collecter des unités de produits et les revendre chez le consommateur. La mobilité est leur réputation dans les sites de débarquements.

En outre, certains nouveaux initiés travaillent en tant qu'aides mareyeurs pour s'initier dans le domaine et pour assurer leur gain hebdomadaire. Les mareyeurs constituent la première catégorie professionnelle dont les fonctions sont les plus diverses : achat de poisson sur les plages, conditionnement et transport vers les marchés, distribution et vente en gros. Ils remplissent également une fonction importante de financement de la pêche piroguière.

La contribution des mareyeurs à la subvention d'équipement de pêche est très importante. Ils contribuent en grande partie au renouvellement des filets et cela pour gagner la confiance de son client. Certains participent aux dépenses quotidiennes des pêcheurs surtout durant les

moments non défavorables de la pêche ou le pêcheur peut parfois rencontrer des difficultés pour satisfaire ses besoins de ménage.

Ils se sont généralement regroupés en GIE réuni par des organisations professionnelles telles que :

- FENAMS : Fédération Nationale des Mareyeurs du Sénégal
- UNAGIEMS : Union Nationale des Groupements d'Intérêt Economique des Mareyeurs du Sénégal.

Leur objectif principal est de protéger et de défendre l'intérêt des mareyeurs. Elles bénéficient parfois d'une forte assistance financière de bailleurs de fonds étrangers.

II. Caractéristiques économiques

La commercialisation des produits se fait en milieu rural comme urbaine. La quantité de poisson pêchée dépasse très largement la demande de la population locale. Cela nécessite pour les mareyeurs d'écouler le produit vers l'intérieur du pays et de la sous-région. Il oblige aux agents commerciaux de prendre des risques considérables s'ils veulent approvisionner les villes de l'intérieur : la moindre panne entraîne la perte de la cargaison. A cela, s'ajoute l'exportation en grande quantité vers les pays de la sous-région avec une température généralement très élevée d'où la cargaison peut faire des heures de voyage.

Cette activité demande une certaine capacité financière. La majeure partie démarre avec une maigre somme pour faire le *Bana-Bana*. Selon le président du collectif des mareyeurs de la pêche artisanale à Mbour, rare sont ceux qui débutent à investir avec une somme importante car l'exercice du mareyage demande une expérience à effectuer dans le milieu. Donc, il faut du temps pour comprendre le circuit et opter pour une évolution.

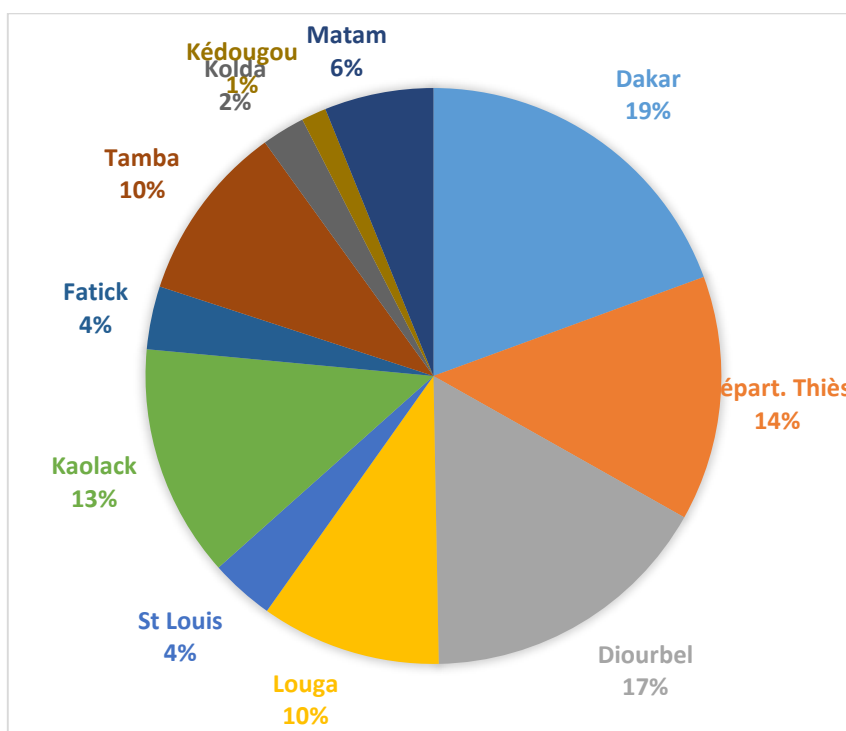
En 2019, la quantité de produits destinée au mareyage en frais est évaluée à 15 987 tonnes, soit 41,72% de la production annuelle. Cette quantité est écoulée dans différentes régions du pays pour leur couvrir en besoin de protéine.

Tableau 4 : Répartition du mareyage en frais (2019)

Destination	Poissons/kg	Crustacés/kg	Mollusques / kg	Total / kg
Dakar	3 098 880	2 200	5 250	3 106 330
Départ. Thiès	2 175 750	4070	21 570	2 201 390
Diourbel	2 646 850	0	0	2 646 850
Louga	1 618 650	0	0	1 618 650
St Louis	574 500	0	0	574 500
Kaolack	2 090 250	0	0	2 090 350
Fatick	567 350	0	0	567 350
Tambacounda	1 603 530	0	0	1 603 530
Kolda	388 650	0	0	388 650
Kédougou	209 250	0	0	209 250
Matam	980 250	0	0	980 250
TOTAL	15 953 880	6 270	26 920	15 987 070

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021

La répartition des différents lieux de destination des produits frais montre l'importance de la quantité de production halieutique dans la commune de Mbour. En effet, ces données quantitatives démontrent également le degré d'implication des mareyeurs au développement endogène. Cependant, le besoin en crustacés et en mollusques n'est résolu que dans la région de Dakar et dans le département de Thiès.

Graphique 5 : La répartition du marché des produits en frais

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021

Le diagramme ci-dessus illustre la diversité des localités dont la destination des produits en frais est faite. Partant d'un constat, nous pouvons dire que la moitié des produits est distribuée dans les régions de Dakar et de Diourbel et dans le Département de Thiès et l'autre moitié est partagée entre huit autres régions. La forte demande de la région de Dakar peut être conçue d'une part, par la forte concentration de la population et, d'autre, part par le non-satisfaction des populations en besoin de poissons, malgré les différents sites de pêche qui y sont installés et le Port Autonome de Dakar. La forte demande de la région de Diourbel est liée à sa position géographique. De ce fait, elle est très dépendante de Mbour pour s'approvisionner en poissons. En dépit de forte demande des populations locales, les acteurs de la ville de Mbour élargissent le marché vers l'intérieur et cela contribue aux améliorations des conditions de vie des populations.

III. Autres intervenants annexés du mareyage

Les agents de commercialisation de la pêche artisanale constituent des activités annexées au mareyage. On peut les identifier sous différentes catégories :

- Les détaillants
- Les grossistes
- Les commissaires de marché ou semi-grossistes
- Autres intermédiaires.

Les détaillants : ce sont des intermédiaires mais avec une quantité limitée pour la revendre dans la journée dans le marché local et faire des portes à portes pour écouler leurs poissons. Il s'agit de l'ensemble des intermédiaires qui assurent la distribution finale auprès des consommateurs et s'approvisionnent auprès des mareyeurs ou de leurs représentants sur les marchés. La majeure partie de ses intervenants sont des femmes. Ce métier génère un grand nombre d'emplois.

Les grossistes : comme son nom l'indique, les grossistes sont des acheteurs en grande quantité. Ils interviennent dans le secteur pour relier le mareyeur et les transformatrices aux promoteurs étrangers. A la différence des détaillants, les grossistes assurent généralement la distribution des produits destinés à l'exportation.

Les semi-grossistes ou commissionnaires de marché : ils jouent un rôle d'intermédiaire entre les mareyeurs et les détaillants sur les grands marchés nationaux. Ils se limitent de réceptionner les expéditions et de les écouler auprès des micro-mareyeurs et des détaillants.

Parfois, ils agissent en tant que représentants de mareyeurs et perçoivent ainsi un pourcentage sur le revenu du mareyeur.

Les autres intermédiaires : il s'agit des Bana-Banas et des petits détaillants. Les Bana-Banas contournent généralement le circuit habituel pour se positionner comme intermédiaires directs entre le pêcheur et le consommateur et font la vente en tas. Les petits détaillants, quant à eux, sont les réceptacles des produits destinés au marché local.

Ils sont régis par des organisations professionnelles telles que la Coalition des Professionnelles de la Pêche Artisanale de Mbour (CPPAM) constituées par :

- ✓ GIE Bolo dekkil geedj gui
- ✓ GIE Union des ressortissants And diarignu guedj gui
- ✓ GIE Diappo (pêcheurs Saint Louisiens de Mbour Tefess)
- ✓ GIE Jeunes Mareyeurs
- ✓ GIE Gorgorlou
- ✓ GIE Diappo (porteurs)
- ✓ Collectif National des mareyeurs pour le développement du Sénégal.²⁷

Cependant, le noyau des agents de la commercialisation demeure le mareyeur, car tout le travail est centré autour de lui. Il y a aussi d'autres travailleurs qui interviennent dans ce domaine, à savoir les porteurs, les charretiers, les hommes à chariots, les camionneurs frigorifiques, etc...

Chapitre III : Les femmes transformatrices

I. Caractéristiques socioprofessionnelles

La transformation est une activité ancienne. Les activités de transformations des ressources halieutiques se faisaient sur la plage à côté de la zone de débarquement. C'est la construction du quai qui a entraîné son déplacement vers Mballing où existaient déjà des activités de transformation. Le site de Mballing (le seul site agréé à Mbour) a commencé ses activités en 2006 et il a été concédé au groupement d'intérêt économique Bokk Ligueye Mballing. Le site

²⁷ A.P.R.A.P.A.M. 2010 : « Bonne gouvernance (cas de la cogestion) ; problématique du financement du secteur de la pêche ; valorisation des captures ». 23 pages.

se trouve à 3 km du quai de pêche et nous pouvons dénombrer plus de 120 claies de séchage opérationnelles ainsi que de nombreux puits pour le lavage des produits.²⁸

Elle a un rôle stabilisateur dans le marché de poisson frais en demeurant un débouché important et sécurisant pour les pêcheurs en période de surproduction. Elle remplit aussi une fonction sociale très importante. Forte utilisatrice de main d'œuvre, elle emploie en grande majorité des femmes et contribue également de façon significative à la satisfaction des besoins alimentaires en protéines animales, surtout à l'intérieur des pays où la quantité de poisson frais demandée n'est pas suffisante.

Selon la responsable du réseau des transformatrices de Mballing, le site regroupe trois générations différentes (jeunes moins de 35 ans, personnes âgées d'au moins 60 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans). Elle est essentiellement composée de femmes. Les hommes quant à eux, n'interviennent que pour les tâches les plus éreintantes (porter les caisses, faire la manutention, alimenter les fours).

Les produits de la transformation artisanale font, par ailleurs, comme le poisson frais ou congelé, l'objet d'une exportation vers les pays de la sous-région ouest-africaine (Mali, Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina-Faso, etc.), contribuant ainsi au développement des échanges commerciaux régionaux. Le poisson séché, salé et braisé peut être conservé plusieurs mois et cela permet aux femmes transformatrices de jongler avec des stocks et de maximiser les profits en achetant la matière première particulièrement les petits pélagiques à des prix modestes quand il y a du surplus.

Cependant, le réseau des femmes de la pêche artisanale regroupe des membres de toute la zone du littoral à savoir des femmes de Saint Louis, de Ziguinchor, de Kafountine, de Dakar et de Mbour. A Mbour, le réseau a coiffé des organisations localement initiées à savoir :

- FENATRAMS : Fédération Nationale des femmes Transformatrices de produits halieutiques et de Micro mareyeuses du Sénégal
- FENATRAPOMER : Fédération Nationale des Transformateurs des Produits de la Mer

L'objectif de ces organisations est, entre autres, d'élargir leurs actions et leurs espaces sur le plan national, offrir à beaucoup de gens la possibilité de se former et de s'insérer dans la vie

²⁸ LO M. Diakhaté : « Pêche et environnement : Perceptions et surexploitation halieutique et des stratégies de gestion par les pêcheurs artisans de Mbour et de Joal (Sénégal). » Mémoire de DEA, Géographie culture : UCAD, 2005,70 pages, mémoire online : https://www.memoireonline.com/07/09/2319/m_Pche-et-environnement--perspectives-de-la-surexploitation-halieutique-et-des-strategies-de-gestio5.htm.

active, de lutter contre l'appauvrissement des populations notamment les plus vulnérables. Il vise également à participer à la démocratisation de l'accès à la nourriture et constitue également une source génératrice de revenu.

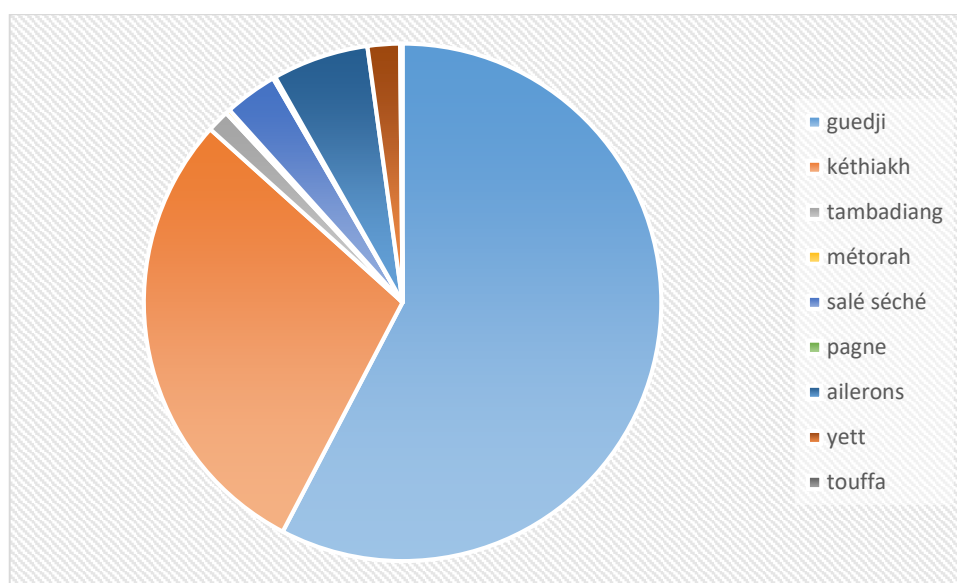
II. Caractéristiques économiques

Au quai de pêche de Mbour, une grande partie de la production des ressources halieutiques est réservée au mareyage, mais la filière de la transformation artisanale demeure un facteur non négligeable. La transformation artisanale a une vocation de régulation économique et sociale et revêt aussi d'une importance culturelle. Elle contribue à la réduction des pertes post-captures souvent liées aux surplus de production. Source génératrice de revenus, elle est un levier très puissant de lutte contre l'appauvrissement des populations notamment les plus défavorisées et participe à la démocratisation de l'accès à la nourriture. Les produits transformés artisanalement font partie intégrante des habitudes culinaires des sénégalais et par conséquent contribuent à la satisfaction de la demande en protéine.

Malgré son importance sur l'économie locale, plusieurs facteurs freinent son développement. Les contraintes sont essentiellement liées à l'accès aux matières premières en quantité et en qualité, l'aménagement des sites de transformation insuffisante, à la durée de stockage surtout quand le marché est saturé. En outre, les conditions d'hygiène sont précaires dans le site posant aux transformatrices des problèmes de santé.

En 2020, les débarquements sont estimés à hauteur de 7 709, 46 tonnes de poissons destinés à la transformation artisanale, soit 23,81% des débarquements au niveau du quai de pêche de Mbour. La valeur commerciale est estimée à 4 132 240 000 F. (*poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021*)

Graphique 6 : Composition de la production des produits transformés



Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021

La production de “gejj” est de loin la plus importante (58%), suivie du “keccax” (29%). Cela s’explique par la diversité de poissons réservés au “gejj” et les quantités importantes de sardinelles débarquées en 2019 et qui représente 56,66% des mises à terre totales. Les débarquements importants d’espèces pélagiques en général et les sardinelles en particulier sont imputables à une intervention massive des sennes tournantes et coulissantes.

Par contre, les productions les plus faibles concernent “tambajan”, “metorax”, “salé séché”, “paañ”, “ailerons”, “yeet” et “tuufa”. Les produits sont généralement destinés à d’autres fins comme l’utilisation à frais, la transformation industrielle, l’exportation.

III. Techniques de transformation

A Mbour, la transformation artisanale offre une gamme de produits très riche en protéine. Les transformatrices du site de Mballing travaillent particulièrement sur les produits comme le “Keccax” (poisson braisé, salé et séché), le “Gejj” (poisson fermenté et séché), le “Métorah” (poisson fumé et séché), le “Salé-séché” (poisson salé, fermenté et séché), le “Tambajan” (poisson entier salé et séché), le volute “Yeet”, le murex “Tuufa” (cymbium fermenté et séché), le “Paañ” (séchés) et les “ailerons” (séchés au soleil sans traitement préalable).

Cependant, la transformation artisanale nécessite une technicité efficace pour faire ressortir un produit de qualité. Pour mieux comprendre la fonctionnalité du sous-secteur, nous allons étudier les différentes méthodes que mènent les femmes du site de Mballing.

- **Le prétraitement du poisson** : Il consiste à faire un nettoyage et une aseptisation du poisson. Pour le nettoyer, il faut enlever le mucus chargé de bactéries de la surface du corps à l'aide d'une eau propre. En effet, le bon lavage effectué peu de temps après la capture du poisson élimine les bactéries qu'il contient. L'étêtage est toujours souhaitable car il permet d'éliminer les branchies qui sont fortement contaminées par les bactéries. L'éviscération est également fondamentale pour certains produits car après avoir saigné soigneusement le poisson, il convient de le vider de ses viscères.

- **le salage** : il consiste à enlever la plus grande partie de l'eau présente dans la chair du poisson préparé et le remplacer par du sel. Le poisson est nettoyé, découpé en tranches, lavé à l'eau de mer, et disposé dans des bacs en alternance avec des couches de sel. Cette opération de conservation des aliments a une alternative avec le fumage. Cette technique est utilisée le plus souvent pour les grandes espèces comme le requin dont le traitement n'est possible que par salage.

- **Le séchage** : Il est pratiqué pour la presque totalité de la transformation des espèces de poissons. C'est la technique la plus pratiquée pour la transformation. Il consiste à déshydrater le poisson par exposition au soleil en temps sec et très venteux de préférence. Le poisson à sécher est suspendu à des bâtons horizontaux ou à l'aide d'une ficelle passée autour de la queue ou à l'aide d'un crochet. Pour obtenir de meilleurs résultats, le séchage est précédé du salage. Avec les séchoirs solaires existant depuis 2014, la production devient plus importante en qualité et quantité et moins pénible.

- **Le fumage** : les femmes transformatrices de Mballing disposent d'un four de fumage capable de fumer une grande quantité par jour. Le four leur permet de valoriser davantage les produits halieutiques et cela entre dans le cadre de l'économie maritime. Le four a remplacé la méthode ancienne de fumage qui consiste à ranger les poissons à terre et de les couvrir avec de la combustion de bois. Le four permet aux femmes d'alléger leurs travaux, de renforcer leurs capacités techniques et leurs capacités de production.

TROISIEME PARTIE : Retombées économiques et impacts sociaux de la pêche artisanale

Chapitre I : Retombées économiques

I. Commercialisation des produits

La commercialisation n'est possible que par deux circuits différents selon les types de produits.

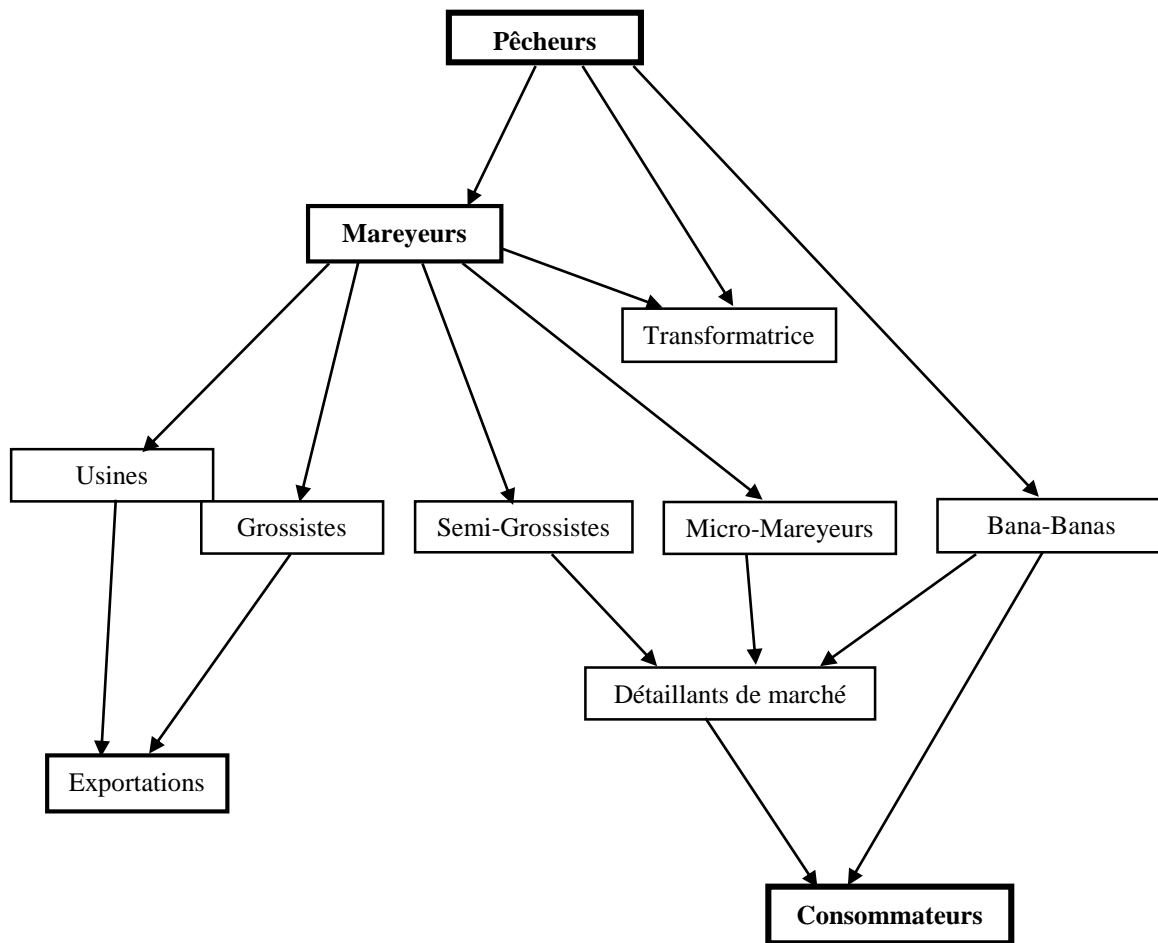
1. Circuits commerciaux des produits frais

Au niveau du quai de pêche de Mbour, il y a une structure bien établie, selon laquelle le mareyeur est le réceptacle de la quasi-totalité des produits frais avant d'être revendus aux acteurs qui exercent sur le milieu. Une petite partie du produit est souvent remise aux acteurs de la transformation et aux Bana-Banas qui font le tour des pirogues pour acheter une partie du produit.

Cependant, entre le pêcheur et le consommateur il n'existe presque pas de marchandage direct. Il existe différents intermédiaires qui interviennent dans les circuits commerciaux. Après avoir livré les produits aux mareyeurs, ceux-ci le commercialisent chez les différents intermédiaires tels que les grossistes, les semi-grossistes, les transformatrices, les représentants d'usines et les micro-mareyeurs tout en prenant une marge bénéficiaire. C'est à partir de là que le produit est arrivé dans le marché local ou exporté à l'étranger.

Toutefois, la commercialisation des produits est très complexe du fait de l'accès très difficile et de la faible production constatée durant ces dernières années. Conscient de la périssabilité des produits halieutiques, les mareyeurs disposent des camions frigorifiques pour la conservation en quantité des produits et de pouvoir transporter les produits vers l'intérieur du pays et ceux destinés à l'exportation.

Figure 1 : circuit de la distribution des produits frais



Source : circuit proposé par Ousmane FAYE

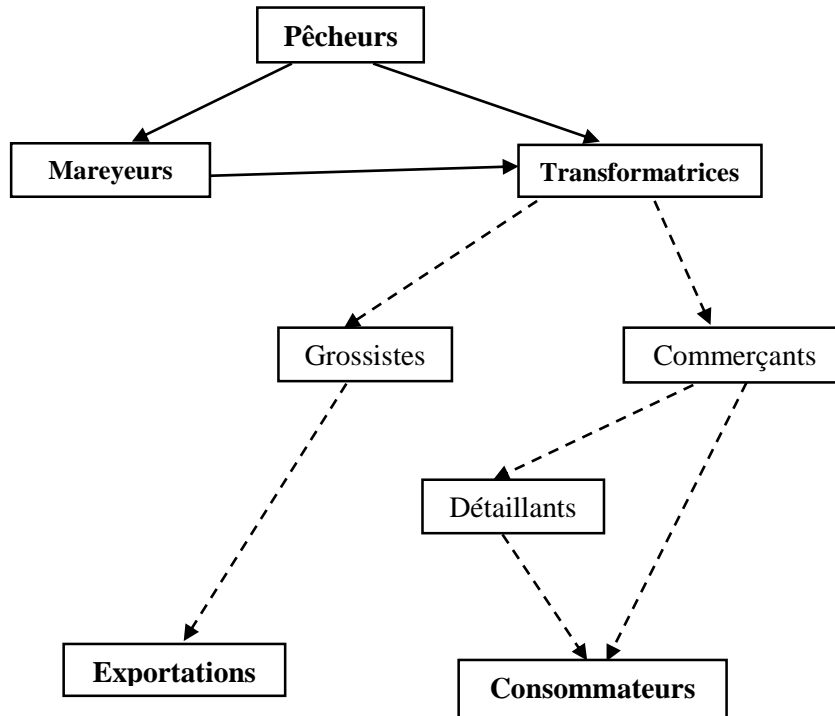
2. Circuits commerciaux des produits transformés

Le poisson, après sa sortie de l'eau, est remis aux transformatrices par le pêcheur et le mareyeur. Elles sont obligées de transformer le produit soit par séchage, par salage ou par fumage. La transformation est généralement assurée par les femmes qui pratiquent parfois des techniques de types traditionnels et des techniques modernes dans certaines pratiques comme le séchage et le fumage avec la mise en disposition des séchoirs et d'un four. Ces derniers ont rendu le travail moins pénible chez les femmes, qui auparavant travaillaient dans des conditions précaires.

Après la transformation des produits, s'ensuit la distribution. Elle est moins complexe que la distribution des poissons frais. Les transformatrices s'apparentent à différentes périphéries pour écouler leurs produits. Elles ont généralement deux clients directs à savoir les vendeurs en gros et les commerçants. Les grossistes revendent certains produits à des détaillants et des commerçants de petites quantités, mais la majeure partie de leurs achats est destinée à

l'exportation. Une grande partie des produits transformés est réservée au marché local en passant par le commerçant et le détaillant jusqu'au consommateur.

Figure 2 : circuit de la distribution des poissons transformés



Source : circuit proposé par Ousmane FAYE

II. L'interaction avec d'autres secteurs

Le positionnement géographique de la commune de Mbour constitue un atout pour le développement de beaucoup de secteurs d'activités dans cette zone. Cependant, la pêche artisanale constitue le centre de rayonnement des secteurs d'activités. La coexistence entre la pêche et les autres secteurs d'activité est une opportunité pouvant améliorer leurs importances sur l'économie locale.

Le tourisme : la commune de Mbour dispose d'un potentiel d'attrait touristique très important et sa position géographique attire les investisseurs à venir proposer de nombreux hôtels et campements dans la ville. Les activités de la pêche artisanale offrent des opportunités de développement de produits touristiques, avec l'existence d'une zone de pêche identifiée comme un site d'intérêt touristique. Les hôtels et les restaurants dépendent de leurs fournisseurs en poissons frais pour répondre au besoin en poissons de leurs clients.

Le commerce : les marchés constituent le maillon terminal de la chaîne, sans lequel tout le secteur de la pêche va s'effondrer. La situation géostratégique du marché de la ville de Mbour fait rebondir beaucoup d'activités menées au niveau du marché. Le marché est le carrefour qui

regroupe différentes activités d'achat et de vente. Le quai alimente le marché local en poissons frais et fait travailler beaucoup de commerçants dépendant de la revente du poisson. Les femmes jouent un rôle impérial sur la revente des poissons. Elles se sont habituées à acheter une quantité de poissons au niveau du quai pour ensuite la revendre dans le marché. Elles font parfois des portes-à portes dans la ville pour écouler leurs poissons.

Le transport : le transport et la pêche sont quasiment interdépendants. Les moments favorisés de la pêche occasionnent la circulation des personnes rivant vers le quai de pêche à la recherche de poissons, soit pour la revente ou pour le besoin du foyer. Lors de ces moments, les transporteurs en commun constatent une hausse considérable de leurs gains journaliers. Quant à la commercialisation des produits destinés à l'exportation, le quai dispose des camions frigorifiques strictement réservés au transport des produits vers le marché intérieur et les pays de la sous-région.

Les essenceries : la pêche artisanale fait appel à des essenceries au niveau de la côte pour l'approvisionnement en carburant. La consommation du carburant est une nécessité pour l'utilisation des moteurs. La ville de Mbour engendre vingt-deux essenceries qui ravitaillent les pêcheurs artisanaux en carburant. En 2020, la quantité de carburant utilisée par les pêcheurs artisanaux est estimée à 8 146 331 litres, soit une valeur commerciale de 4 048 726 507 FCFA. (*Source : poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021*)

L'intervention des autres secteurs d'activités font que la pêche est aujourd'hui une activité transversale. Les moments favorables de la pêche sont occasionnés par une forte implication des populations de Mbour et cela fait rebondir non seulement l'économie, mais aussi les activités qui y sont en interaction.

III. Sa contribution au développement du pays

Etant le deuxième pays producteur de poissons en Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria, le Sénégal dépasse désormais les 50.000 tonnes qui sont extraites annuellement. La forte contribution de la pêche artisanale au PIB national, l'apport en devises, font qu'aujourd'hui la pêche est le premier levier de l'économie du Sénégal.

De par ces résultats significatifs, la pêche artisanale devient une activité davantage significative dans l'économie nationale, notamment en ce qui concerne :

Sa contribution dans le PIB du pays : jadis reléguée au second plan après l'agriculture, l'activité halieutique occupe aujourd'hui le premier rang du secteur primaire au Sénégal. En

2019, les résultats de la pêche maritime et de la transformation représentent 2,3% du PIB. Le secteur de la pêche artisanale a réalisé un chiffre d'affaires global de 274 milliards de FCFA et contribue à hauteur de 10,2% de la valeur du secteur primaire. Par conséquent, l'économie du pays s'est fortement développée autour de ce secteur.²⁹

La concentration des populations qui conçoivent la pêche comme un moyen d'existence : La filière est aussi une importante source d'emplois au Sénégal, elle permet à certains de vivre indépendamment. Pour les habitants du littoral, les activités n'ont pas de règles contraignantes qui empêchent les désirants d'intégrer le secteur, elles ouvrent la porte à tous. Selon le coordonnateur du CLPA de Mbour, les chiffres officiels nécessitent d'une réactualisation car cela date de plus d'une décennie. Il affirme que l'activité maritime est estimée aujourd'hui à hauteur de 2 millions d'acteurs directs et indirects.

Une Source génératrice de recettes : la filière de la pêche contribue aux recettes de l'Etat par le biais des différents accords signés avec les exploitants de la ressource. A cela, s'ajoutent les redevances perçues lors de l'octroi de licence de pêche aux bateaux, les amendes occasionnées par les infractions à la réglementation et les taxes parafiscales. Au-delà de ces recettes fiscales, s'ajoutent les permis de pêche pour les pêcheurs artisanaux et les cartes mareyeurs. Les permis sont répartis en trois catégories selon la taille de la pirogue (permis A à 5000 F, permis B à 15000 F et permis C à 25000 F) et renouvelables chaque année. En ce qui concerne les cartes mareyeurs, elles sont aussi classées en catégories, mais la carte la plus utilisée est celle qui coûte 40 000 F. (*poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, novembre 2021*)

Par contre, une convention de concession est signée entre l'Etat du Sénégal et la mairie de Mbour. Cette dernière a signé à son tour, une convention d'exploitation et de cession avec le GIE interprofessionnel And Liguéy Tefess. Ce GIE gère le quai de pêche au nom de la commune. La mairie et le GIE bénéficient chacun 20% des recettes fiscales déduites des charges autorisées.

Cependant, 60% des redevances sur les cartes mareyeurs et les permis de pêche devraient être à la disponibilité du conseil local de la pêche artisanale. Cette somme est réservée au Fond d'Appui et de Fonctionnement (FAF) pour assurer le bon fonctionnement du CLPA.

²⁹ ANSD, 2022 : « Situation économique et sociale du Sénégal en 2019 », rapport annuel, p.183.

Chapitre II : Impacts sociaux

I. Création d'emploi

Le plus grand pourvoyeur d'emploi sur la petite côte sénégalaise demeure la pêche artisanale. Pour la plupart des résidents côtiers, la pêche est un tremplin qui leur permet de pouvoir subvenir aux besoins nécessaires et de remplir leurs soldes. Le développement de la pêche artisanale permet aux autochtones de créer des revenus permanents ou d'appoint pour gérer leur situation. Selon les chiffres officiels, au Sénégal, la pêche artisanale fournit des moyens d'existence à près de 600 000 pêcheurs, soit plus de 17% de la population active, et 20 000 pirogues artisanales. Mais en réalité, ces chiffres sont très sous-estimés. Le secteur de la pêche est le premier pourvoyeur d'emploi au Sénégal.

La pêche recouvre différentes activités constituant la chaîne de valeur. Cependant, dans la commune de Mbour, les pêcheurs, maillon de la chaîne de valeur, sont estimés à 12 000, et le nombre de pirogues à 1 383. L'effectif des mareyeurs est également estimé à 7 500 et celui des femmes transformatrices à 300. Toutefois, ces données ne sont pas figées, vu que la pêche n'a jamais fermé les portes à toute personne désirant intégrer le secteur.

En ce qui concerne la transformation artisanale, la baisse des revenus a suscité le départ de nombreux acteurs.

Par contre, la diversité des métiers de la post capture est fructueuse pour la main d'œuvre. L'essentiel des métiers comprend : les grossistes, les mareyeurs, les transporteurs, les écailleurs, les transformatrices, les emballeurs/conditionneurs, ouvriers des usines de congélation et stockages, les commerçants domestiques, les commerçants transfrontières, les exportateurs etc. Compte tenu de la taille de l'économie alimentaire, la pêche et ses activités connexes jouent un rôle très important dans l'emploi global.

La création d'emploi du secteur de la pêche est boostée par l'importance des résultats obtenus chaque année, l'ouverture du secteur en termes d'emploi et surtout le taux de chômage accru.

II. Sécurité alimentaire

La population sénégalaise dépend en grande partie des ressources halieutiques pour assurer la demande en protéine. Une grande quantité est réservée à la consommation locale et à la transformation. La quantité de poissons destinée à la consommation est estimée à hauteur de 360 632 tonnes, soit 15,6 % de la production annuelle de 2018.

Plus de 70% des protéines animales consommées sont issues de la production halieutique, le plat national sénégalais est préparé avec du riz et du poisson. La pêche artisanale contribue à la sécurité alimentaire à hauteur de 56 % des débarquements et les 48 % sont issus de la transformation artisanale soit fumage, braisage et séchage au sel.³⁰

Toutefois, l'essentiel des captures de la pêche industrielle sont destinées à l'exportation et la majeure partie est réservée pour les pays de l'Europe. Par contre, les licences de pêches accordées aux bateaux russes et chinois et qui visent ces espèces pélagiques, pourront compromettre l'avenir de la sécurité alimentaire en termes d'apport de protéine animale. Notons que ces produits pêchés par ces bateaux sont le plus souvent transformés en farine animale pour l'approvisionnement de la production aquacole des pays asiatiques particulièrement.

III. Contribution à la condition de vie des acteurs

La ventilation des apports à l'issue des activités de la filière de la pêche a fortement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations telle que les dépenses courantes, l'autonomie financière, l'habitat etc.

- Dépenses courantes : elles regroupent toutes les sorties d'argent pour les petites dépenses : emplettes au marché, le petit déjeuner, le déjeuner, etc. Les acteurs contribuent quasiment à l'amélioration des dépenses quotidiennes de leurs familles. D'après la présidente du réseau des femmes de la pêche artisanale au Sénégal, même les femmes aident leurs maris sur les charges de la famille et surtout lors des grandes cérémonies familiales.

- Autonomie financière : les activités de la pêche offrent une opportunité aux acteurs de pouvoir gérer leur situation convenablement. Elles couvrent également la dignité des hommes et des femmes qui en vivent, par l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

- Habitat : selon les acteurs enquêtés, la pêche a entraîné un changement significatif sur le paysage des citadins de la commune de Mbour. Les activités de la pêche ont permis à certains acteurs de disposer des résidences confortables. D'ailleurs, une grande partie de la chaîne de valeur s'engage dans les activités pour investir dans la construction. En ce qui concerne les mareyeurs, la majeure partie est propriétaire d'une maison et investit dans d'autre secteur.

³⁰ <https://www.ipar.sn/Le-choc-economique-de-COVID-19-sur-la-peche-artisanale-au-Senegal.html> (Consulté le 20/03/2021 à 22h :43)

Cependant, certains migrants, arrivés sur la localité, s'apprêtaient à louer des chambres, mais c'est au fil du temps qu'ils s'investissent dans la construction. L'impact des investissements de construction est bien visible dans les quartiers comme Mbour Tefess, qui d'ailleurs le nom renvoie à la forte concentration de ces résidents pêcheurs.

Chapitre III : Enjeux, Mesures politiques de gestion durable et recommandations

I. Enjeux

1. Mauvaise gouvernance des pêcheries maritimes

Malgré son importance dans la croissance de l'économie et la politique publique de création d'emplois, le secteur de la pêche souffre d'une gestion néfaste qui risque d'hypothéquer son avenir. Les éléments qui expliquent la crise du secteur de la pêche sont essentiellement la surexploitation des ressources, le non-respect de la réglementation, l'accès libre aux ressources halieutiques, la surcapacité des moyens de capture, les changements climatiques, la destruction des habitats marins, la pollution et les pratiques de pêches destructrices. Pratiquement tous ces problèmes, à l'exception du changement climatique sont directement liés à la pratique et à la gestion des ressources halieutiques. La mauvaise gouvernance des pêches maritimes a toujours été un enjeu majeur qui suscite chez les acteurs locaux un accablement très pointu. Elle impacte sur le déclin des pêcheries au Sénégal. La préservation de nos ressources halieutiques est un intérêt majeur pour toute la population sénégalaise et nécessite une veille impeccable du respect des règlements établis.

Cependant, les modèles courants de gestion des pêches mis en œuvre au Sénégal n'ont pas pu s'adapter aux pêcheries artisanales qui n'ont cessé de poser des problèmes de suivi et d'évaluation insoluble et semblent être réduites à des systèmes isolés d'extraction de ressource alors qu'elles devraient être considérées comme des systèmes intégrés, administrés, pourvoyeurs de services durables.

La gouvernance des ressources halieutiques est caractérisée par un manque de transparence décrié dans la gestion des ressources halieutiques et d'un manque d'application stricte des textes réglementaires et des documents stratégiques.³¹

De plus, l'Etat du Sénégal et son ministère de la pêche et de l'économie maritime n'ont pas tiré de leçons par rapport à la régression des résultats obtenus durant ces dernières années. Suite

³¹ A.P.R.A.P.A.M « Quelle Gouvernance pour la pêche artisanale ? », rapport de recherche, Mbour, 2013, n°3, 25

à la diminution des mises à terre accumulée à la situation du COVID-19, ils se permettent d'accorder la venue de nouveaux bateaux étrangers dans les eaux sénégalaises.

Nonobstant la gestion incohérente du secteur de la pêche, les acteurs de la pêche se doivent de garder toujours en mémoire, que la satisfaction des besoins du moment ne doit pas compromettre les possibilités pour les générations futures à satisfaire les leurs. Cependant, l'application d'une pêche responsable s'impose pour un avenir meilleur de la pêche.

2. Problème des accords de pêche

Le problème des accords de pêche est au cœur de l'actualité des acteurs professionnels de la ville de Mbour. Les accords de pêche sont souvent à l'origine de tous les maux que soufflent les acteurs aujourd'hui alors qu'ils s'inscrivent dans un contexte globalement défavorable de pêche non durable et non responsable. Ce problème a fortement impacté sur la production des activités de la pêche artisanale et sur les exportations sénégalaises. La rareté du poisson s'explique selon les acteurs de la pêche par la délivrance en outrance des licences de pêches aux bateaux étrangers. Le petit pélagique qui est le poisson favori pour la consommation des sénégalais est devenu rare car étant capturé par les bateaux étrangers et commercialisé dans les autres pays. La surpêche est plus constatée sur le petit pélagique. Ce phénomène fait qu'aujourd'hui cette espèce n'est plus abondante.

Les nouvelles licences de pêche octroyaient à 54 navires européens ont suscité un goût très amer chez les acteurs de la commune. Selon eux, ces navires de la pêche industrielle pourraient avoir des effets dévastateurs et potentiellement irréversibles pour les pêcheries sénégalaises. Les éventuels risques encourus pour le Sénégal et les acteurs sont naturellement la surpêche et l'effondrement des stocks, la sécurité alimentaire menacée et l'antécédent de pêche illicites des demandeurs, sociétés fictives et risque d'évasion des bénéfices.

Il est constaté que les navires occidentaux ne respectent pas les zones délimitées pour la pêche industrielle. Leurs pratiques entraînent des dommages socioéconomiques et écologiques importantes qui risquent de nuire et d'hypothéquer l'espoir des communautés côtières et à leurs modes de vie. La protection des juvéniles, les zones de reproduction de certaines espèces et la zone de pavillon sénégalais ne sont pas de soucis pour les bateaux étrangers qui produisent environ 200 tonnes par jour.

L'octroi des licences de pêches à des bateaux étrangers est en grande partie à l'origine des situations critiques de la pêche artisanale qui, depuis des années, traverse une crise à cause de la rareté des espèces. Cette régression de la production connaît une crise sans précédent.

Par ailleurs, ces navires en question constituent une menace pour le secteur et ne contribuent pas au développement du pays car ils ne débarquent pas de captures au Sénégal pour approvisionner le marché et les industries de la place et ne s'approvisionnent pas au Sénégal. Ils transbordent leurs captures en haute mer dans des cargos transporteurs. De plus, ils concurrencent les produits sénégalais sur le marché d'exportation traditionnelle.

Les conséquences de la surexploitation de ressources sont néfastes et multiples. Aujourd'hui, les petits pélagiques comme la sardinelle et l'ethmalose constituent la partie la plus importante des produits pêchés par les navires étrangers et concurrencent donc directement avec les producteurs locaux qui s'approvisionnent à hauteur de 90% au niveau de la pêche artisanale.

Face à cette crise qui risque d'hypothéquer l'avenir de la pêche artisanale, les acteurs de la base s'en chargent des choses pour dénoncer l'exploitation abusive des bateaux étrangers à nos ressources. Le CLPA et les acteurs locaux se réunissent pour combattre ensemble ce fléau qui risque de mettre en faillite cette activité pratiquée depuis bien des lustres. De ce fait, une révision des accords de pêche et la limitation des bateaux dans la zone tampon sont nécessaire pour soulager le secteur et les acteurs locaux.

3. Dégradation de l'écosystème marraine

L'espace littoral devient de plus en plus convoité du fait de son potentialité dans le cadre socioéconomique et écologique. Son importance dans le processus de développement du pays est notoire. Aujourd'hui, le littoral subit d'une sollicitation incessante des populations de l'intérieur du pays ce qui se traduit par une grande concentration humaine. Il est confronté à d'énormes difficultés consécutives liées à une exploitation abusive des ressources halieutiques. Et cela entraîne la raréfaction des ressources soutenue par le développement de la pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée (INN) et l'octroi de licences de pêche à des navires étrangers dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) sénégalaise.³²

Les ressources maritimes sont caractérisées par une grande diversité biologique. Aujourd'hui, ces ressources sont fortement menacées par un grand nombre de pirogues actives (12 000) opérant dans la pêche artisanale et plus d'une centaine de bateaux battant pavillon étranger au large des côtes sénégalaises. De 2014 à 2017, une hausse des tendances est notée sur les débarquements de la pêche artisanale. Mais à partir de 2018, une baisse progressive de 5,1% est constatée sur la production halieutique, essentiellement imputable aux débarquements

³² FAO « stratégie nationale pour les aires marines protégées du Sénégal », rapport, 2013, p. 10.

de la pêche artisanale. A Mbour, les mises à terre sont passées de 26 977, 85 tonnes en 2014 à 41 327, 25 tonnes en 2017, puis de 29 846, 71 en 2020.

Cependant, malgré son dynamisme économique et social, la pêche artisanale s'est véritablement essoufflée au cours de ces cinq dernières années avec des tendances lourdes liées à la baisse observée sur tous les niveaux. En dépit de la pêche artisanale, les autres activités économiques (tourisme, industrie, transport...) sont fortement concentrées dans la zone côtière qui est devenue la loge d'une grande partie des établissements humains et de la population urbaine du pays. C'est ce qui est à l'origine de la dégradation des écosystèmes marins et côtiers engendrée par une forte pression anthropique.

Quant aux ressources halieutiques, leur durabilité est menacée par de fortes pressions. La disparition des ressources halieutiques est liée en grande partie aux faiblesses institutionnelles du système de gouvernance des pêches sénégalaises. Sur le plan social, cela peut se traduire par une faible productivité conduisant à l'augmentation de l'insécurité alimentaire et du chômage. Les impacts progressifs de la dégradation des ressources halieutiques est à l'origine de l'émigration clandestine des milliers de jeunes pêcheurs vers l'Europe.

4. La surexploitation des petits pélagiques

Les poissons nommés petites pélagiques représentent l'ensemble des poissons de petite taille, destinés à la consommation locale. Elles sont essentiellement constituées d'anchois, d'ethmalose, de chinchard, de maquereau, de sardine et de sardinelle entre autres. Ces ressources constituent la plus grande partie des débarquements dans la sous-région Ouest africaine. Elles forment un maillon essentiel de la chaîne trophique et maintiennent la biodiversité des écosystèmes marins et côtiers en Afrique de l'Ouest. Elles contribuent significativement à la sécurité alimentaire, à l'amélioration des revenus, à la création d'emplois et à l'intégration du secteur de la pêche dans le tissu économique du pays.

Cependant, depuis plus d'une décennie, la production des petites pélagiques connaît une évolution ascendante du fait d'une exploitation acharnée et la situation devient de plus en plus aggravante. Les volumes de mises à terre des petites pélagiques étaient essentiellement réservés à la transformation artisanale, à la transformation industrielle, au marché local et vers l'intérieur du pays.

Au Sénégal, il existe beaucoup d'activités post-capture qui génèrent plusieurs emplois qualifiés ou non. C'est le cas de la transformation artisanale (fumage, séchage et salage) et de la main d'œuvre dans les usines de transformations industrielles implantées au niveau local qui

sont très importantes pour le Sénégal. Par ailleurs, les résultats de l'APRAPAM ont illustré les pêcheries de petites pélagiques fournissent globalement près de 84 158 emplois directs et indirects représentant près de 55% des effectifs totaux du secteur de la pêche.³³

En ce qui concerne la création de richesse au Sénégal, les petits pélagiques jouent un rôle majeur. En 2015, l'étude susmentionnée fait état d'une valeur ajoutée estimée à 95,8 milliards de FCFA. Pour ce qui est de la ville de Mbour, les mises à terre des ressources pélagiques sont estimées à hauteur de 19 979, 325t ; soit une valeur ajoutée estimée à 6,86 milliards de FCFA en 2015. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, les petits pélagiques apportent des devises considérables qui contribuent à la réduction du déséquilibre de la balance commerciale du pays.

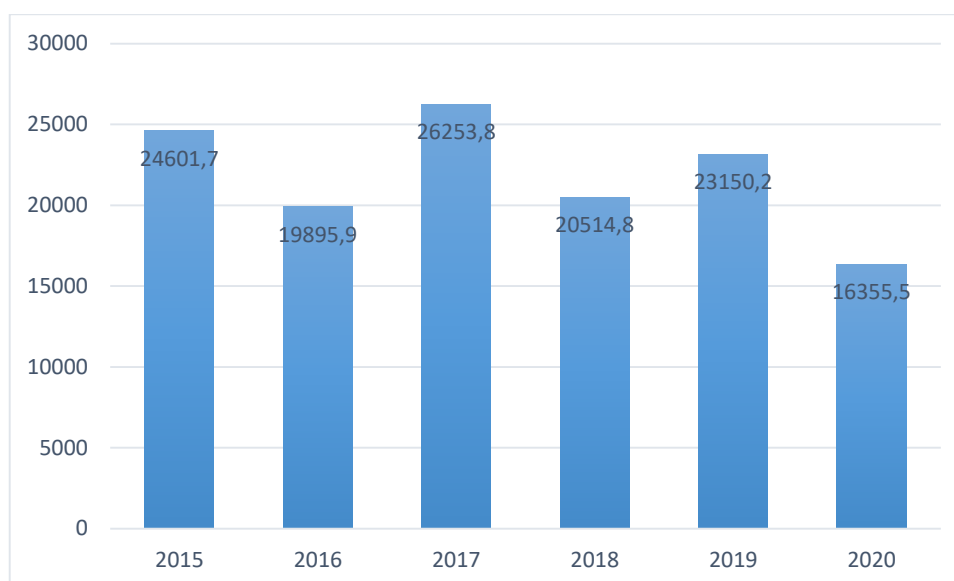
En termes de sécurité alimentaire, les petits pélagiques recouvrent largement le pays dans ses besoins en protéines animales et restent la plus accessible pour les populations locales à faible pouvoir d'achat. Par contre, ces dernières années sont marquées par de faibles résultats observés sur la production de petits pélagiques. Ces ressources deviennent de plus en plus menacées de disparition avec des résultats néfastes notés sur le marché local.

Ces résultats néfastes qui ont grandement affecté le pays dans sa productivité, n'ont pas laissé en rade les acteurs de Mbour. Aujourd'hui, les pêcheurs et les femmes transformatrices sont très touchés par ces affaires qui battent sérieusement de l'aile. Chez les transformatrices, la faible productivité a entraîné une hausse excessive du prix du poisson (soit 2 500F CFA à 3 000F CFA la caisse et aujourd'hui la caisse est vendue à 15 000F CFA).

Ces résultats sont marqués par une concurrence exacerbée entre les pêcheurs artisanaux et les pêcheurs industriels notamment avec les bateaux étrangers qui exploitent en excès les ressources halieutiques sans contrôle de l'Etat. Cette concurrence est à l'origine de la rareté des espèces halieutiques constatées durant ces dernières années.

³³ A.P.R.A.P.A.M. 2020 « Alerte ! Les petits pélagiques dans la zone nord-ouest africaine en danger ».

Graphique 7 : Situation des petits pélagiques entre 2015-2020 (kg)



Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

A partir d'une observation qu'on a pu effectuer sur ce graphique, les résultats montrent que depuis 2016, la production en pélagiques connaît une régression inconstante. De plus, une faible production est constatée sur la production en 2020 comparée aux années précédentes. Cependant, le phénomène de la raréfaction des ressources pélagiques est décrié au niveau local même si la régression globale des mises à terres de la PA en pélagique semble suivre une courbe en dents de scie. Par contre, L'origine de la faible productivité constatée durant ces dernières années est à l'issue des changements climatiques et de la forte pression exercée sur les ressources coïncidant avec l'arrivée des nouvelles flottes étrangères qui sont à la quête du même pélagique que les pêcheurs locaux. A cela, s'ajoutent les dégâts causés par la COVID-19 qui ont entraîné une réduction de la durée de pêche et des jours d'embarcations, la fermeture des usines de transformations et les difficultés de transport inter-régionales.

II. Mesures politiques de gestion durable

1. Instauration de période de repos biologique

La nécessité d'organiser des systèmes permettant de mener une rupture qui peut minimiser certains dangers est salutaire. La surexploitation des ressources halieutiques constitue un enjeu majeur dans plusieurs pays en développement plus particulièrement des pays de l'Afrique occidentale. Pour freiner ce fait, des mesures techniques ont été envisagées pour protéger le patrimoine naturel.

Parmi ces mesures prises il y a le repos biologique. Il s'agit d'un aménagement des pêcheries et d'un arrêt de la pêche pendant la période de reproduction des poissons. Il est essentiellement initié pour protéger les reproducteurs, les juvéniles et jeunes individus non encore recrutés dans les pêcheries, et la réduction de la pression sur une partie d'une ressource halieutique donnée et parfois sur tout.

Cette mesure est souvent associée à d'autres mesures susceptibles de préserver l'avenir de la pêche. C'est l'exemple de la réduction des efforts de pêche, la restriction des aires de pêche, l'amélioration de la sélectivité des outils de pêche, le contingentement des captures et l'augmentation des tailles minimales marchandes.

Généralement, l'instauration d'une période de repos biologique se traduit par la fermeture permanente ou saisonnière de certaines zones de reproduction à toute activité de pêche. Au Sénégal, la surexploitation permanente semble indiquer que les différentes mesures de gestion des ressources halieutiques dont l'application du repos biologique prise, ont un impact non significatif dans la reconstruction des stocks. En principe, la fermeture saisonnière de la pêche devrait se traduire par une augmentation fulgurante de la biomasse des espèces démersales côtières. Malheureusement, la quantité des principales espèces pélagiques et démersales côtières exploitée est toujours en diminution.

Cependant, dans le cadre de la surveillance participative, Mbour a mis en place cinq (5) stations de surveillance pour veiller au contrôle et le respect des règlements localement établis. Pour permettre aux poissons de se reproduire, les acteurs de la pêche de la ville de Mbour ont encore adopté la stratégie de l'interdiction des sorties nocturnes pour réduire la pression faite sur les animaux aquatiques. C'est généralement dans la période du 31 mai jusqu'au 31 décembre. Au-delà de 05h du matin, toute pirogue qui part en mer est en déphasage avec les règlements établis et va suivre un amendement forfaitaire et de perte de son produit.

Pour pérenniser les ressources halieutiques, les acteurs locaux s'engagent à mettre en place des initiatives locales en partenariat avec certaines ONG comme Dékkal Guedji. Ces dernières interviennent dans l'organisation et l'encadrement des acteurs, elles organisent aussi des séminaires de renforcement de capacités avec les organisations professionnelles. Ces initiatives se réalisent avec la collaboration du conseil local de la pêche artisanale qui les recouvre.

Toutefois, des sanctions seraient prises pour toute personne dérogeant les règlements. Pour tout communiqué relatif à l'application d'un règlement ou loi, un arrêté préfectoral est déposé sur tous les sites de débarquement pour informer les acteurs concernant la date de vigueur.

2. Mesures de cogestion

Longtemps placée dans l'oubliette de la gestion des pêches, la pêche artisanale est aujourd'hui considérée comme des premières activités de développement socioéconomique du pays de par ses résultats. Vu ces opportunités qu'offre le sous-secteur, le Sénégal doit accorder une part particulière à son épanouissement. Ainsi, de nouvelles initiatives ont été localement prises pour faire sortir le secteur de ses gouffres.

L'inefficacité des systèmes d'administration du secteur de la pêche, de Contrôle de Suivi et Surveillance (SCS) induite par une insuffisance de moyens techniques, financiers et de ressources humaines disponibles conduit au pouvoir central d'installer progressivement une approche de cogestion des pêcheries artisanales pour assurer l'implication et la participation effective des communautés de base inhérente aux décisions de gestion et d'aménagement.

C'est un partage de pouvoir et de responsabilité entre l'Etat à travers la délégation d'une partie du processus de planification et des acteurs de la pêche. En outre, la bonne cogestion nécessite qu'on associe la part de responsabilité des acteurs avec celle de l'Etat pour offrir une meilleure gestion des ressources halieutiques.

Toutefois, la cogestion n'est pas une simple affaire de délégation de responsabilité aux pêcheurs. Il s'agit surtout de définir les fonctions de gestion déléguées aux acteurs directs de la pêche et celles laissées au gouvernement. Généralement, lorsque la gestion des pêcheries dans un régime gouvernemental est largement entre les mains du gouvernement, dans un système basé sur les communautés, c'est la communauté locale qui s'engage activement dans la gestion des pêcheries. Par contre, l'initiative de gérer la ressource vient en grande partie de ses utilisateurs locaux appartenant à une organisation conventionnelle composée de fonctionnaires et de membres élus.

Le rôle de la cogestion est de bâtir une stratégie pour que les différentes mesures techniques de gestions édictées pour une pêcherie donnée dans le code puissent être effectivement appliquées. Il permet de mobiliser l'ensemble des institutions publiques et privées qui ont une fonction essentielle à jouer dans la gestion de la pêcherie en augmentant leur capacité d'action.

Conscient de la gestion inefficace des initiatives de l'Etat, la nécessité d'innover des mesures initiées à la base s'imposent. La gestion communautaire sur la pêche artisanale est caractérisée par des réglementations coutumières qui permettent une forme de gestion des ressources marines et côtières sur l'étendue de la côte Sénégalaise. Les personnes interrogées rapportent qu'autrefois, les meilleures zones de pêches étaient identifiées par le chef de localité. Certaines

zones étaient interdites à la pêche, elles étaient culturellement sacrées. Ces zones correspondent généralement aux milieux de frayères et de nurserie pour beaucoup d'espèces halieutiques.

3. Conseil local de la pêche artisanale

Les acteurs de la pêche artisanale sont dans une compétence non transférée. L'Etat, organe de régulation de la pêche, contrôle l'essentiel du secteur en son sein. Par contre, dans les six régions maritimes, il y a des structures décentralisées de l'Etat comme les services de pêches, les surveillances et autres. A l'exception de ces structures, la responsabilité des zones maritimes sénégalaises est entre les mains des conseils locaux de la pêche artisanale (CLPA). Elles regroupent les représentants des différents corps professionnels de la pêche, les représentants de la collectivité territoriale et le représentant du pouvoir central.

Ce sont des structures déconcentrées de l'Etat, elles jouent le rôle de trait d'union entre les acteurs locaux et l'administration dans le but de promouvoir la participation des professionnels et leur implication dans la réflexion et la prise d'initiatives concernant l'aménagement et le développement de la pêche. Ce démembrement est piloté par un coordonnateur.

Les structures sont chargées d'organiser le secteur, de définir les normes locales de pêche et d'organiser les campagnes de pêche. L'Etat, à travers ces structures, prend des décisions qui parfois sont en déphasage avec le vœu des acteurs locaux et de la conservation des ressources. Le manque de compétence transférée du secteur suscite des problèmes perpétuels entre le pouvoir central et les acteurs locaux surtout avec l'octroi des licences de pêche.

Au regard de tout cela, confier la présidence des conseils locaux de la pêche artisanale aux autorités déconcentrées risque d'endiguer le désir des acteurs locaux et d'affaiblir le pouvoir des élus. Car l'Etat voulant encourager la propulsion de l'administration, ne maîtrise pas les réalités des sites de pêche et ne se soucie pas totalement des enjeux qui pourraient freiner l'évolution de la pêche artisanale.

Pour une meilleure gestion du secteur, le FAO envisage des mesures d'accompagnement permettant de renforcer les liens entre le pouvoir central et la planification locale. Il s'agira de mettre en œuvre des mécanismes pouvant accompagner la restructuration du secteur. La restructuration ne saurait efficace que si elle dépend de certaines mesures comme la transformation du cadre juridique et institutionnel et de l'environnement économique pour le rendre plus favorable au développement du secteur.

Une convention clairement définie et cosignée entre les conseils locaux, les collectivités locales et le représentant de l'Etat pourrait garantir une meilleure gestion des activités de la pêche maritime. Et cela permettrait une plus grande responsabilisation des professionnels en accord avec les lois et règlements en vigueur. Cela permettrait également au pouvoir décentralisé de travailler en harmonie avec les acteurs de base et de prendre des initiatives ensembles sans un acte contraignant de l'Etat central.

Cependant, les mesures politiques de gestion durable de pêche tel qu'appliquées au Sénégal ne garantissent pas une reconstruction efficace du secteur et ne permettent pas d'atteindre les objectifs escomptés. Pour rétablir l'ordre dans l'application des mesures de gestion, il faut définir clairement les objectifs de gestion visés, délimiter la zone géographique et des pêcheries considérées, déterminer précisément la bonne période d'application et de la durée de fermeture et enfin mettre en place de mesures d'accompagnement et établir des sanctions. Le projet de gestion durable, pour qu'il soit pertinent et efficace, repose essentiellement sur ces préoccupations citées ci-dessus.

III. Recommandations

Les résultats de l'étude ont révélé un certain nombre de problèmes qui expliquent la mauvaise gestion des pêcheries au Sénégal en général et dans la commune de Mbour en particulier. Les principaux problèmes sont liés à la surexploitation, au non-respect de la réglementation, à l'accès libre aux ressources halieutiques, à la surcapacité des moyens de capture, aux changements climatiques, à la destruction des habitats marins, à la pollution et aux pratiques de pêches destructives.

Ils ont permis de faire ressortir les insuffisances dans la qualité de gestion existante des ressources halieutiques. Il est impérieux que des mesures idoines soient prises afin d'assurer la collaboration entre des acteurs locaux et l'Etat pour une meilleure gestion des pêcheries. Ainsi, les recommandations qui seront proposées tiennent en considération les différents points de vue des acteurs qui évoluent dans le secteur. Ces recommandations s'inscrivent dans la perspective d'apporter une contribution pour une gestion efficace et durable des ressources halieutiques. Cependant, elles seront réparties en deux catégories : les recommandations générales et celles spécifiques.

1. Recommandations à portée générale

Pour que la communication ait quelques chances de succès, il est recommandé à l'Etat et aux acteurs locaux de :

- Donner un intérêt particulier à la pêche en retirant son caractère de libre accès pour corriger les inefficacités apparues dans le secteur.
- Mettre en œuvre une politique de pêche dont l'objectif spécifique serait de gérer l'équilibre entre les objectifs sociaux, économiques et l'objectif d'amélioration de la durabilité environnementale des pêcheries et des ressources.
- S'engager dans des dialogues inclusifs et transparents avec les acteurs concernés participant au processus d'amélioration des politiques de pêche.
- Réunir leurs énergies pour mettre en place des politiques de cogestion efficace à la protection des ressources et d'aménagement des pêcheries qui sera définie en fonction de gestions déléguées aux acteurs directs de la pêche et celles laissées au gouvernement.
- Respecter les engagements pris par les deux parties pour éviter des malentendus.
- S'informer sur les résultats des expériences menées dans les programmes d'aménagement et de cogestion mis en œuvre (plans d'aménagement, initiatives de cogestion, AMP, etc.) ;
- Revaloriser sur les repos biologiques pour protéger les juvéniles et permettre aux espèces de se reproduire ;
- Réfléchir sur les enjeux présents et futurs de gestion des pêcheries en général et artisanales en particulier dans un cadre du développement durable des ressources naturelles marines.

2. Recommandations spécifiques

Aux acteurs locaux

Etant les premiers touchés par la faible productivité notée durant ces dernières années, il leur est recommandé de :

- Respecter les textes réglementaires en vigueur (code de la pêche, lettre de politique sectorielle pour le développement durable des pêches) ;
- S'interroger sur les enjeux présents et futurs de la recherche halieutique dans un cadre de développement durable des ressources naturelles marines ;

- Œuvrer pour la sauvegarde de ces ressources, en pratiquant une pêche responsable, évitant toute utilisation d'engins interdits, tout gaspillage, notamment de débarquement de juvéniles, ce qui serait bénéfique et profitable à tous ;
- Assumer leurs responsabilités dans la gestion durable de la pêche ;
- Renforcer et pérenniser l'interprofession pour avoir plus de visibilité et de considération de la part de leurs interlocuteurs.

A l'Etat

L'Etat, le monopole du contrôle de la gestion et de l'aménagement des pêcheries, pour assurer une innovation de la pêche, se doit de :

- Publier la liste des licences de pêche attribuées aux navires industriels ;
- Concrétiser son engagement public pour une gouvernance transparente des pêches ;
- Protéger l'océan en préservant les métiers de la pêche afin d'assurer la sécurité alimentaire des communautés de pêcheurs et des populations sénégalaises.
- Prendre des mesures radicales pour anticiper une potentielle crise alimentaire et protéger le pouvoir d'achat des communautés de base.
- Exclure la pêche pélagique dans les accords de pêche avec les partenaires étrangères pour assurer la sécurité alimentaire ;
- Accorder plus d'assistance et de responsabilités aux acteurs de la pêche artisanale et prendre en compte l'avis des professionnels ;
- Privilégier la préférence nationale dans les accords de pêches et autres types d'interventions dans le secteur des pêches, notamment, revoir les conditions d'exercice des étrangers intervenant dans le secteur.

CONCLUSION GENERALE

Sur le plan national comme sur le plan local, la pêche artisanale occupe une place importante dans les politiques et stratégies de développement économique et social, par la contribution significative à la satisfaction des besoins alimentaires des populations, à la création de revenu des communautés de base, et à la réduction de la pauvreté et du chômage, ainsi qu'aux exportations. Elle joue un rôle très important dans le développement de la commune de Mbour. La position géographique offre à cette commune des opportunités sous différents secteurs et de s'ouvrir vers le marché de l'extérieur. Elle constitue aussi le levier important dans la satisfaction de la demande en produits halieutiques, notamment en milieu rural et dans la sous-région. Le quai de pêche offre à la ville touristique des opportunités d'élargir sur le marché intérieur et même régional.

Au terme de cette étude de l'impact socioéconomique de la pêche artisanale dans le développement local de la commune de Mbour, les conclusions suivantes s'imposent :

- La pêche artisanale est l'activité économique qui occupe les premiers rangs en matière d'emploi. Elle mobilise aujourd'hui en masse les populations locales d'où son rôle important dans la réduction du taux de chômage.
- Les prises passent par différents intermédiaires avant d'arriver chez le consommateur ou transporter à l'exportation. En ce qui concerne le poisson transformé, le circuit est moins complexe ; souvent un intermédiaire relie la transformatrice au consommateur.
- En plus de son importance à la réalisation des objectifs du pays, la pêche artisanale représente une richesse susceptible de compenser certains déficits de l'Etat. Sa forte contribution au PIB fait qu'aujourd'hui la pêche artisanale mérite plus d'une considération pour pallier à ses problèmes.
- Enfin, la mauvaise gestion des ressources halieutiques risque de compromettre l'avenir de la pêche artisanale. Les mauvaises pratiques de pêche accumulées à des accords de pêche qui plongent le secteur dans un avenir douteux.

De ce fait, la valorisation des ressources et l'adoption de nouvelles politiques de pêche sont nécessaires pour vivifier le secteur. Ces impacts pourraient se renforcer au prix d'une meilleure gestion des ressources halieutiques en améliorant les équipements de pêches et revoir les accords de pêche.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux et Spécifiques :

ANSD « situation économique et sociale régionale 2013 », rapport annuel, 2015, p.40, 69, 98, 126 et 154, (Consulté le 10/12/2021 à 19h :19).

ANSD « situation économique et sociale du Sénégal en 2017-2018 », rapport annuel, 2020 p.245-246. (Consulté le 15/12/2021 à 19h :50).

ANSD « Situation économique et sociale du Sénégal en 2019 », rapport annuel, 2020, p.183 (Consulté le 15/03/2022 à 11h :10).

ANDS/SRSD de Thiès « situation économique et sociale régionale 2017-2018 », rapport annuel, 2020, p.30 (Consulté le 15/12/2021 à 17h :01).

A.P.R.A.P.A.M. « Bonne gouvernance (cas de la cogestion) ; problématique du financement du secteur de la pêche ; valorisation des captures », Rapport, Mbour, 2010, 23p. (Consulté le 23/09/2021 à 20h :20).

A.P.R.A.P.A.M. « Le rôle de la recherche dans la gestion durable de la ressource halieutique. Quel impact sur la pêche artisanale ? », Rapport, Mbour, n°2, 2012, 23p. (Consulté le 23/09/2021, 02h :25).

A.P.R.A.P.A.M. « Quelle Gouvernance pour la pêche artisanale ? », rapport, Mbour, n°3, 2013 25p, (Consulté le 23/09/2021, 02h :33).

A.P.R.A.P.A.M. « Sur la Transparence et la Cogestion Dans le secteur des pêches Maritime au Sénégal. » rapport, Mbour, 2013, 24p. (Consulté le 23/09/2021, 02h :20).

A.P.R.A.P.A.M. « Les menaces sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire », rapport, Mbour, 2014, 9p. (Consulté le 23/09/2021, 02h :03).

A.P.R.A.P.A.M. « la pêche illicite non déclarée et non réglementée en Afrique de l'Ouest », rapport, Mbour 2015, 30p. (Consulté le 23/09/2021, 00h :50).

A.P.R.A.P.A.M. « Enjeu pour les communautés côtières Ouest africaines », rapport de recherche n°7, 2017, 49p, (Consulté le 23/09/2021 à 00h :17).

A.P.R.A.P.A.M. « journée mondiale de l'océan », 2020, <https://www.aprapam.org/publication/l-actualite-d-aprapam/journee-mondiale-de-l-ocean-2020> (Consulté le 12/12/2021 à 01h :21)

A.P.R.A.P.A.M. « Alerte! Les petits pélagiques dans la zone nord-ouest africaine en danger », 2020 <https://www.aprapam.org/publication/presse/alerte-les-petits-pelagiques-dans-la-zone-nord-ouest-africaine-en-danger> (Consulté le 21/12/2021 à 03h : 17).

BA Boubacar, 2006 : « Territorialisation du développement locale : impensés, cheminements, enjeux et limites d'un concept et d'une approche », 95 pages. (Consulté le 20/02/2022 à 23h :26).

CHABOUD Christian et KEBE Moustapha « les aspects socio-économiques de la pêche artisanale maritime au Sénégal : Mutations technologiques et politiques de développement », Rapport, Dakar, 1986, p. 4-6. (Consulté le 15/12/2021 à 01h :22).

DEME Moustapha « étude des connaissances socio-économiques des pêcheries de petits pélagiques au Sénégal ». Rapport, 2012, 31pages, (Consulté le 10/12/2021 à 00h :09).

DEME Moustapha et KEBE Moustapha « revue sectorielle de la pêche au Sénégal : aspects socio-économiques », Rapport de recherche, Dakar : CRODT, 2000, 46p, (Consulté le 24/10/2021 à 02h :24).

DMP « Résultats généraux des pêches maritimes », rapport, 2018, 212-223pages (Consulté le 20/01/2022 à 02h :20).

FAO « Accroissement de la contribution des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire », Rapport, ISSN n°1020-5306. Rome, 2006, p.10, (Consulté le 10/12/2021 à 01h :21).

FAO « les communautés de pêche face à la décentralisation », rapport, 2006, P.17 (Consulté le 10/12/2021 à 02h :04)

FAO « stratégie nationale pour les aires marines protégées du Sénégal », rapport, 2013, p.10 (Consulté le 10/12/2021 à 01h :48).

FOFANA André et WEBER Jacques, « Aperçu de la situation de la pêche maritime sénégalaise », Rapport de recherche n° 82. Dakar : C.R.O.D.T, 1983, 35p. (Consulté le 21/01/2021 à 16h :04).

Ministère de l'industrie et de l'artisanat « Etat des lieux de la filière de transformation artisanale des produits halieutiques au Sénégal », journal officiel, 2005, p. 9 (Consulté le 10/12/2021 à 01h :21).

Ministère de la pêche de la pêche et de l'économie maritime « loi n°2015-18 du 13 juillet 2015 portant code de la pêche maritime », Journal officiel, 2013, 25p. (Consulté le 10/01/2021 à 11h :13).

Ministère du Pétrole et des Energies « Plan de gestion environnementale et sociale du projet d'extension et de renforcement des réseaux MT et BT dans les régions : commune de Mbour », Dakar, 2019, p.46-47 (Consulté le 15/12/2021 à 23h :29).

Sommet de Montréal « La représentation des citoyens et citoyennes et les mécanismes de consultation et de participation », rapport, 2002, 10pages. (Consulté le 20/02/2022 à 01h : 30).

WATANUKI Naohiko « Manuel de Cogestion des pêcheries : théories et études de cas au Japon, aux Philippines et au Sénégal », rapport, 2007 p.2 (Consulté le 13/12/2021 02h :53).

Mémoires :

KANDE Saïdou : « Politique de développement durable de la pêche artisanale et stratégies des pêcheurs artisanaux : le cas des pêcheurs de crevettes du Delta du Saloum », Mémoire de Maitrise en Sociologie, UCAD, 2009, 76p, (Consulté le 30/01/2021 à 00h : 30).

KOITA Oumy Makalo : « Incidences des activités socio-économiques sur la pêche artisanale et la promotion de bonnes mesures de gestion des pêcheries dans l'estuaire de Tabounsou en Guinée », Mémoire de Maitrise en Géographie, Montréal : université du Québec, 2017, p.21-29 (consulté le 03/02/2021 à 00h :49).

LO M. Diakhaté : « Pêche et environnement : Perceptions et surexploitation halieutique et des stratégies de gestion par les pêcheurs artisans de Mbour et de Joal (Sénégal). » Mémoire de DEA en Géographie culture : UCAD, 2005, 70 pages, mémoire online : https://www.memoireonline.com/07/09/2319/m_Pche-et-environnement--perspectives-de-la-surexploitation-halieutique-et-des-strategies-de-gestio5.htm (Consulté le 25/01/2021 23h :14).

MANE Ousseynou : « les accidents de la circulation dans la commune de Mbour au Sénégal : Etats des lieux et propositions de solutions », mémoire de Master en Transport et Mobilité Durable dans les Ville Africaines, Togo : université Senghor, 2019, p.25-41 (Consulté le 17/03/2021 à 01h :24)

MBENGUE Sawrou : « Quelle est l'emprise du religieux dans une ville « mondialisée » ? Le cas de la ville de Mbour au Sénégal », Mémoire de Master en Géographie, université de Rennes, 2018 p.12 - 20. (Consulté le 04/03/2021 à 01h :07).

TINE Moustapha : « Analyse des impacts socio-économiques et spatiaux du PAPA-SUD dans la petite ; cas de Mbour et Joal » Mémoire de Master en Economie et Finance, UGB de St Louis, 2009 online : https://www.memoireonline.com/04/10/3365/.m_Analyse-des-impacts-socio-economiques-et-spatiaux-du-PAPA-SUD-dans-la-Petite-Cte-cas-de-Mbour-et4.html (Consulté le 09/03/2021 à 02h :30)

YANOOGO P. Isidore : « Les impacts socio-économiques de la pêche sur les rives du lac Bagre », Mémoire de Maitrise en Géographie rurale, Ouagadougou : Université de Ouagadougou, 2003, 121p, (Consulté le 25/01/2021 à 18h :05).

Sites internet consultés :

<https://www.aprapam.org/presentation-aprapam> (Consulté le 21/01/2021 à 01h :21)

<https://aquadocs.org/discover> (Consulté le 10/02/2021 à 10h :12)

<https://www.carnetdescapades.com/afrique/senegal/mbour-kayar-djiffer-retour-peche.html> (Consulté le 25/02/2023 à 01h :08)

<https://www.ipar.sn/Le-choc-economique-de-COVID-19-sur-la-peche-artisanale-au-Senegal.html> (Consulté le 20/03/2021 à 22h :43)

ANNEXES

Annexes 1 : Quelques données essentielles du rapport annuel de 2019

Tableau 1 : Rapport en pélagiques en 2019

Poissons	Nom vernaculaire	Tonnage/kg	Prix/kg	Valeur commerciale estimée
Ethmalose	këbë	28 650	431	12 345 000
Sardinelle ronde	Yaaboy mërëk	13 593 560	181	2 460 434 360
Sardinelle plate	Yaaboy tas	8 626 380	195	1 682 144 100
Maquereau espagnol	ó	639 250	440	281 065 000
Maquereau bonite	Njunë	14 150	676	9 560 000
TOTAL	-----		-----	

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 2 : Rapport en crustacés en 2019

Crustacés	Nom vernaculaire	Tonnage en Kg	Prix/kg	Valeur commerciale estimée
Crevette blanche	Sippax	31 120	1 000	31 120 000
Crevette profonde	Sippax	6 070	2 654	16 110 000
Crabe bleu	Ñankar	1 810	2 307	4 175 000
Langoustes vertes	Suum	1 240	12 258	15 200 000
TOTAL	-----	40 970	-----	66 605 000

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 3 : Rapport en Mollusques 2019

Mollusques	Nom vernaculaire	Tonnage/kg	Prix/kg	Valeur commerciale estimée
Seiches	Yërëdë	522 480	1 391	726 614 000
Poulpes	Yaranka	1 939 970	1754	
Calmar	Calamaar	86 440	1600	138 304 000
Volute trompe d'éléphant	Yeet	368 850	700	258 195 000
Cymbium neptue	Walaar	926 400	554	513 220 000
Touffa	Tuufa	271 100	1 657	449 100 000
TOTAL	-----	4 115 240	-----	

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 4 : Ventilation des apports en 2019

	Poissons	Crustacés	Mollusques	TOTAL
Consommation locale	6 694 100	4 500	6 630	6 705 230
Mareyage en frais	15 953 880	6 270	26 920	15 987 070
Réservé à la transformation artisanale	4 204 100	0	135 450	4 339 550
Réservé à la transformation industrielle	7 312 460	30 200	3 946 240	11 288 900
TOTAL	34 164 540	40 970	4 115 240	38 320 750

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 5 : Rapport de la transformation artisanale de 2019

Produits	Guedji	Kéthiakh	Tambadiang	Salé séché	Yett	Touffa
Tonnage en kg	2 725 200	1 231 650	154 350	167 100	77 100	58 350
Prix/kg	1 200 F	400 F	800 F	1 200 F	1 200 F	2 000 F

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 6 : distribution des produits transformés

Destinataire	Guedj	kéthiakh	Tambadiang	Salé séché	Yett	Touffa	TOTAL
Marché local	11 450	8 080	600	0	2 270	0	22 400
Thiès Département	51 500	24 280	800	0	3 390	500	79 970
Dakar	75 550	42 880	40 650	55 700	10 730	18 950	244 460
Diourbel	304 400	86 650	3 400	0	2 400	0	435 450
Kaolack	351 050	153 050	3 400	0	4 850	0	512 350
Saint Louis	300	50	0	0	0	0	350
Louga	6 200	8 800	0	0	50	0	15 050
Kolda	3 800	5 550	0	0	1 150	0	10 500
Tambacounda	63 500	42 200	0	0	700	0	106 400
Ziguinchor	50	150	0	0	0	0	200
Fatick	3 050	4 660	0	0	160	0	7 870
Matam	200	970	0	0	0	0	1170
Sous total	907 050	377 320	51 450	55 700	25 700	19 450	1 436 170
Pays étrangers							
Ghana	300	1 550	0	0	0	0	1 850
Mali	250	31 680	0	0	0	0	31 930
Côte d'ivoire	800	0	0	0	0	0	800
Sous total	1 350	33 230	0	0	0	0	34 580
Total général	908 400	410 550	51 450	55 700	25 700	19 450	1 470 750

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Tableau 7 : Consommation en carburant

Stations	Quantités (l) consommées	Prix unitaires	Valeur commerciale
Oilibya	667 269	497 F	331 632 693
Elton quai de pêche	948 879	497 F	471 592 863
Star Energy	797 419	497 F	396 317 243
Sahel distribution	441 019	497 F	219 186 443
Omega Petroleum	144 028	497 F	71 581 916
Vivo Energy	306 572	497 F	152 366 284
Mka	347 399	497 F	172 657 303
Star Energy golf	686 746	497 F	341 312 762
Total Mbour 4	595 579	497 F	296 002 763
Shell Mbour 2	892 065	497 F	443 356 305
Bs	102 044	497 F	50 715 868
Api	190 232	497 F	94 545 304
Touba oil golf	211 875	497 F	105 301 875
Star Energy quai de pêche	520 567	497 F	258 721 799

Oryx Energy	740 986	497 F	368 270 042
Sap	357 352	497 F	177 603 944
Petrodis	535 005	497 F	265 897 485
Touba Oil Tefess	309 389	497 F	153 766 333
Shell Mbour 3	496 294	497 F	246 658 118
Star Oil	167 479	497 F	83 237 063
Oilibya	126 906	497 F	63 072 282
Sahel distribution 2	476 420	497 F	236 780 740
Star Energy golf	48 618	497 F	24 163 146
TOTAL GENERAL	10 110 142		4 048 726 507

Source : Poste de contrôle du quai de pêche de Mbour, Novembre 2021

Annexes 2 : Questionnaire
Guide d'entretien (pêcheurs)

Nom :

Prénoms :

1 : Depuis quand avez-vous intégré l'activité ?

2 : Comment avez-vous intégré le métier ?

3 : avez-vous un métier autre que la pêche ?

- a) OUI
- b) NON

4 : Quel type de pêche faites-vous ?

5 : Quel type de pirogue utilisez-vous ?

- a) A moteur
- b) A voile
- c) A rame

6 : Quels sont les matériels que vous possédez ?

7 : Quel type d'engins utilisez-vous ?

- a) Senne tournante
- b) Filet dormant
- c) Filet maillant encerclant
- d) Ligne
- e) Casier

8 : Quels sont les poissons que vous ciblez ? Et Pourquoi ?

9 : Etes-vous d'accord sur l'exploitation des juvéniles ?

- a) OUI
- b) NON

10 : Etes-vous au courant des repos biologiques ? Quelle est votre appréciation par rapport aux repos biologiques ?

11 : Quelles sont vos relations avec les autres acteurs ? A l'endroit de :

- a) Avec les mareyeurs
- b) Avec les transformatrices.....

12 : Ces pirogues sont-elles à titre individuel ou collectif ?

13 : Etes-vous membres d'un GIE ? Depuis quand ? Quel est son objectif ?

14 : Selon quelle modalité partagez-vous les revenus après la vente ?

15 : Le revenu individuel suffit-il pour assurer vos dépenses quotidiennes ?

- a) OUI
- b) NON

16 : Que constatez-vous sur les résultats productions comparées aux années précédentes ? Y a-t-il une évolution ou une régression ?

17 : Qu'en pensez-vous de l'avenir de la pêche artisanale ?

18 : Comment la pêche a-t-elle impacté dans vos foyers ?

Guide d'entretiens (transformatrices)

Nom :

Prénoms :

1 : Avez-vous fait une formation pour la transformation ?

- a) OUI
- b) NON

2 : Depuis quand est né le réseau des femmes transformatrices ? Quel est l'objectif ?

3 : Pour vous, cette activité est-elle une activité :

- a) Principale
- b) Unique
- c) Secondaire
- d) Occasionnelle

- 4 : Quels genres de produits halieutiques transformez-vous ?
- 5 : Quelles techniques de transformations faites-vous ?
- 6 : Quels sont les matériels d'équipements que vous utilisez ?
- 7 : Après transformation, d'où est-ce que vous vendez ces produits ?
- 8 : Avez-vous des clients étrangers ?
- a) OUI
 - b) NON
- 9 : Qui sont vos clients dans le marché local ?
- 10 : Nos revenus couvrent-ils vos besoins quotidiens ?
- 11 : Cette activité peut-elle être pratiquée par les hommes ?
- a) OUI
 - b) NON
- 12 : Quelle est la quantité journalière de produits transformés ?
- 13 : Quel est le prix du produit transformé ?

Guide d'entretien (mareyeurs)

Nom :

Prénoms :

- 1 : Comment êtes-vous initiés dans le domaine ?
- 2 : pour vous, cette activité est-elle une activité :
- a) Principale
 - b) Unique
 - c) Secondaire
 - d) Occasionnelle
- 3 : Etes-vous intégrés dans un groupement ? Le nom ? Depuis quand ? Quel est objectif ?
- 4 : Comment travaillez-vous avec les pêcheurs ?

5 : Qui sont vos collaborateurs ?

6 : Avez-vous des clients étrangers ?

- a) OUI
- b) NON

7 : Qui sont tes clients dans le marché local ?

8 : Quels sont les différents prix des produits frais ?

9 : Quelle quantité de produit recevez-vous par jour ?

10 : Quel constat faites-vous par rapport à la quantité de produit que recevez-vous durant ces dernières années ?

Guide d'entretien (CLPA)

Nom :

Prénoms :

Responsabilité :

1 : Sur quel contexte est né le CLPA ? Quel est son objectif ?

2 : Quelles sont vos relations avec les acteurs directs ?

3 : Quelles sont les initiatives que vous avez opérées ?

4 : Ont-elles un impact sur la pêche ?

4 : Que pensez-vous de l'avenir de la pêche ?

5 : Quelles sont vos recommandations pour préserver le secteur ? Par rapport à :

- a) L'Etat.....
- b) Les acteurs locaux.....

Guide d'entretien (Agents du poste de contrôle)

Nom :

Prénoms :

Responsabilité :

1 : Quelles sont les catégories de permis de pêche utilisées par les pêcheurs ?

2 : Quelles sont les démarches à faire pour intégrer les GIE ?

3 : Y-a-t-il combien d'acteurs directs qui évoluent dans le sous-secteur ? A l'endroit de :

- a) Pêcheurs.....
- b) Mareyeurs.....
- c) Transformatrices.....

4 : Quelle est la relation entre la poste de contrôle et les acteurs de la pêche artisanale ? A l'endroit de :

- a) Pêcheurs.....
- b) Mareyeurs.....
- c) Transformatrices.....

5 : Quelles sont les quantités de production annuelle ?

- a) Pêcheurs.....
- b) Mareyeurs.....
- c) Transformatrices.....

6 : Quels sont les revenus annuels des acteurs ?

- a) Pêcheurs
- b) Mareyeurs.....
- c) Transformatrices.....

7 : Que pensez-vous des résultats de la pêche artisanale ?

- a) Sur le marché intérieur.....
- b) Sur le marché extérieur.....

8 : Quels sont les impacts de la pêche artisanale sur le marché local ?

9 : Quelle est la contribution de la pêche artisanale dans l'économie du pays ? A l'endroit de :

- a) PIB.....
- b) Employabilité.....
- c) Alimentation.....
- d) Exportation.....

10 : Comment appréhendez-vous les relations qui existent entre la pêche et les autres secteurs d'activité ? A l'endroit de :

- a) Le tourisme.....
- b) Le commerce
- c) Le transport.....

Annexe 3 : Table des illustrations

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Les personnes enquêtées et leurs organisations socioprofessionnelles.....	14
Tableau 2 : Rapports de la production halieutique entre 2014-2020	20
Tableau 3 : Le rapport de la production (en kg) entre 2017 et 2019).....	33
Tableau 4 : Répartition du mareyage en frais (2019).....	38

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Evolution des rapports annuels de production entre 2014 et 2020 (en tonne).....	21
Graphique 2 : Evolution de la population de 1976 à 2020	22
Graphique 3 : Répartition de la population par sexe	23
Graphique 4 : Typologie des sols dans la commune de Mbour	26
Graphique 5 : La répartition du marché des produits en frais	38
Graphique 6 : Composition de la production des produits transformés.....	43
Graphique 7 : Situation des petits pélagiques entre 2015-2020 (kg).....	57

Liste des Figures

Figure 1 : circuit de la distribution des produits frais	46
Figure 2 : circuit de la distribution des poissons transformés.....	47

Liste des Cartes

Carte 2 : localisation des quartiers de Mbour.....	18
Carte 3 : le quai de pêche de Mbour en image Satellite.....	19

Liste des Photos

Photo 1 : Arrivée des pêcheurs au quai de pêche de Mbour	32
--	----

Table des matières	
DEDICACE	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES SIGLES ET ACCRONYMES	IV
Résumé	VI
Abstract	VII
AVANT PROPOS	VIII
SOMMAIRE	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
I. Cadre théorique	3
1. Problématique.....	3
2. Justification et pertinence du sujet :	5
3. Objectifs de la recherche.....	5
4. Le choix du lieu d'enquête	5
5. Hypothèses de recherche.....	6
6. La revue de la littérature	6
II. Cadre d'analyse	8
1. Développement.....	8
2. Zone littorale	11
III. Cadre méthodologique	12
1. Déroulement de l'étude	12
2. Entretiens exploratoires avec les acteurs de la pêche artisanale	13
3. Traitement et analyse des données	14
4. Difficultés rencontrées	15
PREMIERE PARTIE : Présentation de la zone d'étude	16
Chapitre I : Aspects sociodémographiques	16
I. Présentation géographique de la ville de Mbour	16
II. Organisation en quartiers	17
III. Le quai de pêche	19

IV.	Situation démographique	21
V.	Aménagement des terres.....	23
VI.	Accès à l'électricité	24
	Chapitre II : Aspects physiques	24
I.	Le relief	24
II.	Le climat.....	24
III.	Les types de sols.....	25
	Chapitre III : Dynamisme des activités économiques urbaines	26
I.	La pêche	26
II.	Le tourisme	27
III.	Le commerce.....	28
IV.	Le transport	28
	DEUXIEME PARTIE : Tâches des principaux acteurs de la pêche artisanale	31
	Chapitre I : Les pêcheurs	31
I.	Caractéristiques socioprofessionnelles.....	31
II.	Caractéristiques économiques.....	32
III.	Equipements de travail	34
	Chapitre II : Les mareyeurs	36
I.	Caractéristiques socioprofessionnelles.....	36
II.	Caractéristiques économiques.....	37
III.	Autres intervenants annexés du mareyage	39
	Chapitre III : Les femmes transformatrices.....	40
I.	Caractéristiques socioprofessionnelles.....	40
II.	Caractéristiques économiques.....	42
III.	Techniques de transformation	43
	TROISIEME PARTIE : Retombées économiques et impacts sociaux de la pêche artisanale	45

Chapitre I : Retombées économiques	45
I. Commercialisation des produits	45
1. Circuits commerciaux des produits frais	45
2. Circuits commerciaux des produits transformés	46
II. L'interaction avec d'autres secteurs.....	47
III. Sa contribution au développement du pays	48
Chapitre II : Impacts sociaux.....	50
I. Création d'emploi	50
II. Sécurité alimentaire	50
III. Contribution à la condition de vie des acteurs	51
Chapitre III : Enjeux, Mesures politiques de gestion durable et recommandations	52
I. Enjeux	52
1. Mauvaise gouvernance des pêcheries maritimes	52
2. Problème des accords de pêche.....	53
3. Dégradation de l'écosystème marraine	54
4. La surexploitation des petits pélagiques	55
II. Mesures politiques de gestion durable	57
1. Instauration de période de repos biologique.....	57
2. Mesures de cogestion	59
3. Conseil local de la pêche artisanale.....	60
III. Recommandations	61
1. Recommandations à portée générale	62
2. Recommandations spécifiques.....	62
CONCLUSION GENERALE	64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	65
ANNEXES.....	68
Annexes 1 : Quelques données essentielles du rapport annuel de 2019	68
Annexes 2 : Questionnaire	71
Annexe 3 : Table des illustrations.....	77